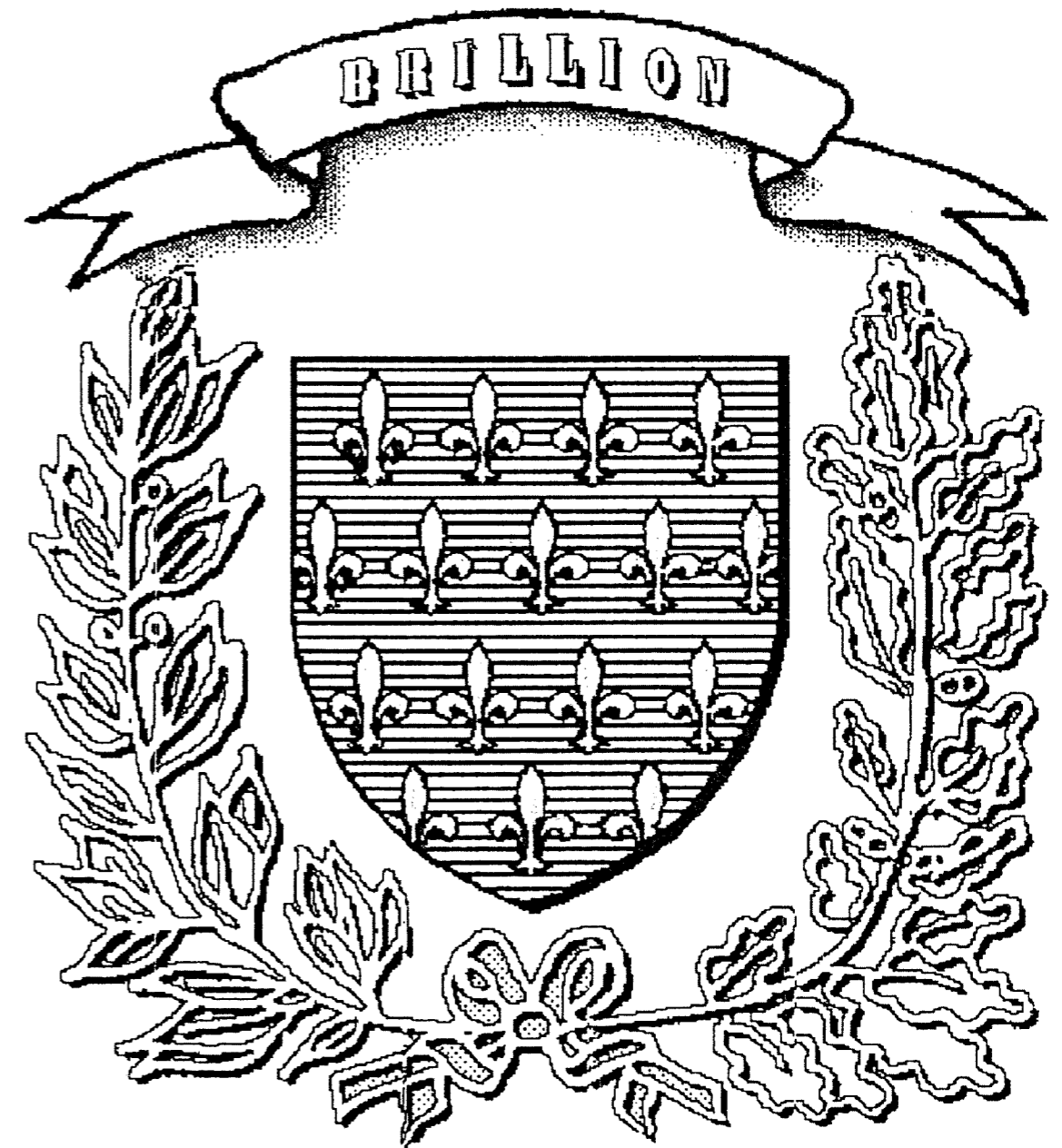


F E V R I E R 1 9 9 0

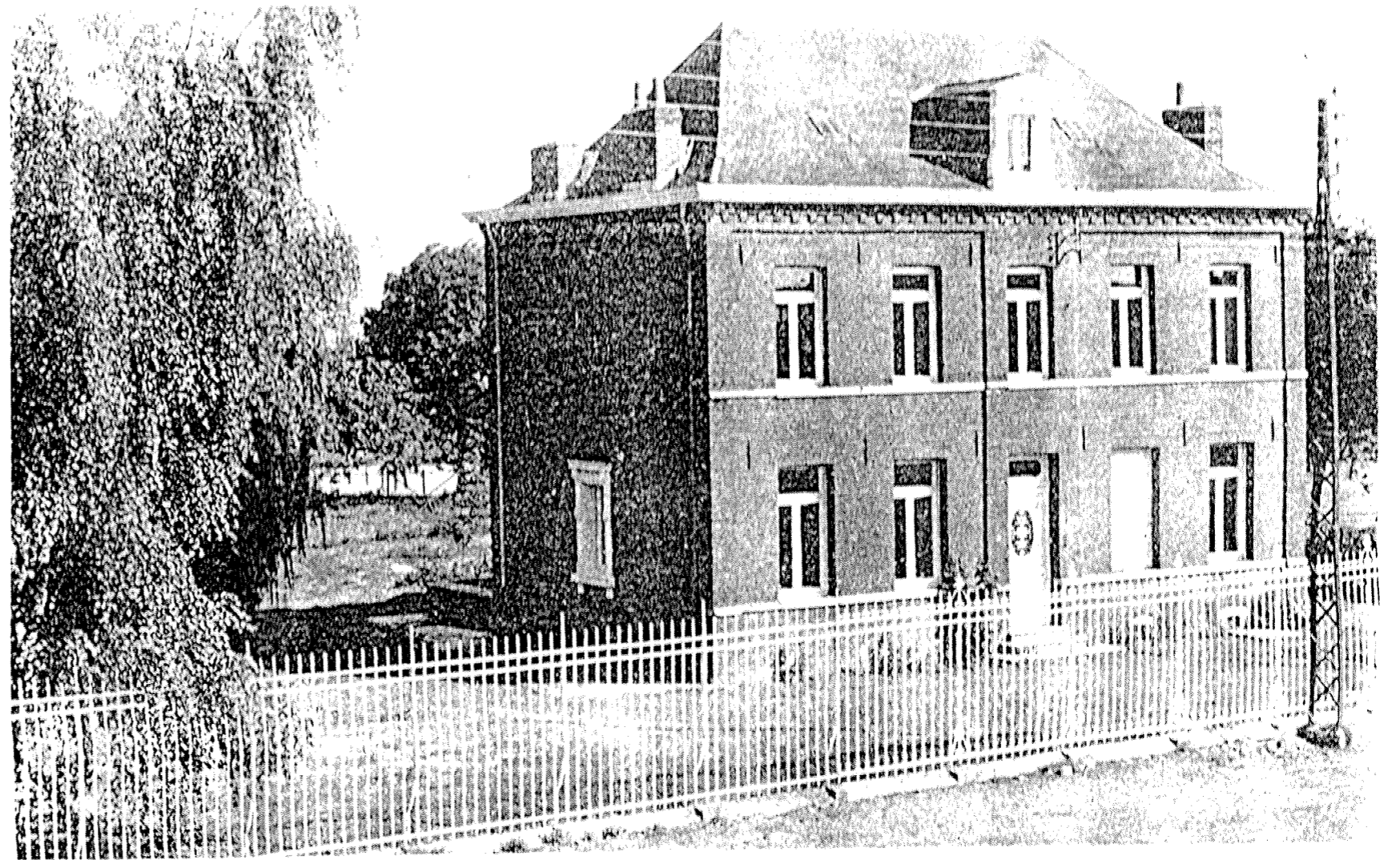
AMELIORATION
DU
CADRE DE VIE



Delbouille N. Architecte, 1Rue du Pont-Neuf, Valenciennes

Delbouille

section
- A -



La Mairie de BRILLON
telle quelle apparaissait avant
1988

POINT DE DEPART DE L'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DE LA COMMUNE: PRISE EN COMPTE D'UN AXE STRUCTURANT ET CREATION D'UNE PLACE

BRILLON, SITUE ENTRE LILLE ET VALENCIENNES, EST UN VILLAGE DONT L'URBANISATION S'EST DEVELOPPEE DE FACON QUASI LINEAIRE AUTOUR D'UN AXE MEDIANE AU TERRITOIRE COMMUNAL LE CD 35.

AXE RECTILIGNE ET RAPIDE FREQUENTE ASSIDUMENT PAR LES TRANSPORTEURS FAISANT LA LIAISON DOUAI-ST AMAND LES EAUX. IL STRUCTURE DUREMENT LE TISSU URBAIN.

RIEN DE BIEN EXTRAORDINAIRE A CECI, SINON QUE CET AXE RAPIDE SE BRISE BRUTALEMENT DANS UNE DOUBLE COURBE SERREE SITUEE AU COEUR MEME DU VILLAGE ENTRE L'EGLISE, LA MAIRIE ET L'ECOLE.

UN PROBLEME DE SECURITE POUR L'ENSEMBLE DU VILLAGE, MAIS SURTOUT POUR CE "SECTEUR DE LA MAIRIE" ETAIT A RESOUDRE EN MEME TEMPS QUE LA RECHERCHE D'UN CADRE DE VIE AMELIORE.

D'AUTRE PART,

LA MAIRIE DE BRILLON ETAIT EN FAIT UNE MAISON PARTICULIERE DISPOSANT D'UN PARC ET RETIREE DERRIERE SA GRILLE DE FER FORGE (PHOTO N&B CI-DESSUS).

L'ACQUISITION DE L'ENSEMBLE AVAIT ETE FAITE L'ETE 1985 POUR PERMETTRE A L'EQUIPE MUNICIPALE DE TROUVER UNE SURFACE DE TRAVAIL ADAPTEE, IL S'AGISSAIT D'UNE SOLUTION D'URGENCE.

NEANMOINS LA FACADE RETIREE DERRIERE SES GRILLES CONVENAIT MAL A L'IMAGE DU BATIMENT D'ACCUEIL PUBLIC QUE DEVAIT ETRE LA MAIRIE DE BRILLON.

D'AUTRE PART, LE MONUMENT COMMEMORATIF DE LA COMMUNE SE TROUVAIT ISOLE PHYSIQUEMENT ET VISUELLEMENT ENTRE DEUX CONTREFORTS DU FLANC DE L'EGLISE ET JOUAIT MAL SON ROLE DE TEMOIN ET DE BUT CEREMONIAL.

ENFIN, L'ACCES PIETON A UNE FUTURE ZONE DE LOISIRS ETAIT A DESSINER ET INTEGRER DES MAINTENANT.

A CES ELEMENTS MAJEURS S'AJOUTAIT LA PRISE EN COMPTE D'UN STATIONNEMENT JUSQU'ALORS NON MAITRISE.

LE PARTI D'AMENAGEMENT FUT LE SUIVANT :

OUVRIR UN ESPACE PUBLIC DEVANT LA MAIRIE A LA PLACE DE L'ANCIEN ESPACE PRIVE ET APPORTER AINSI DU MEME COUP :

1- UN VERITABLE CARACTERE D'ACCUEIL A CE LIEU PUBLIC PAR EXCELLENCE.

2- UN ESPACE AMENAGE A L'EHELLE DE L'ENSEMBLE EGLISE-MAIRIE-ECOLE, CETTE NOUVELLE EHELLE PERMETTANT DE MINORER L'IMPACT AUSTERE DE LA VOIERIE OMNIPRESENTE.

3- UN VERITABLE POINT DE DEPART POUR LA ZONE DE LOISIRS AMORCEE DERRIERE LA MAIRIE.

4- UN CADRE ENFIN APPROPRIE A LA MISE EN SCENE DU MONUMENT.

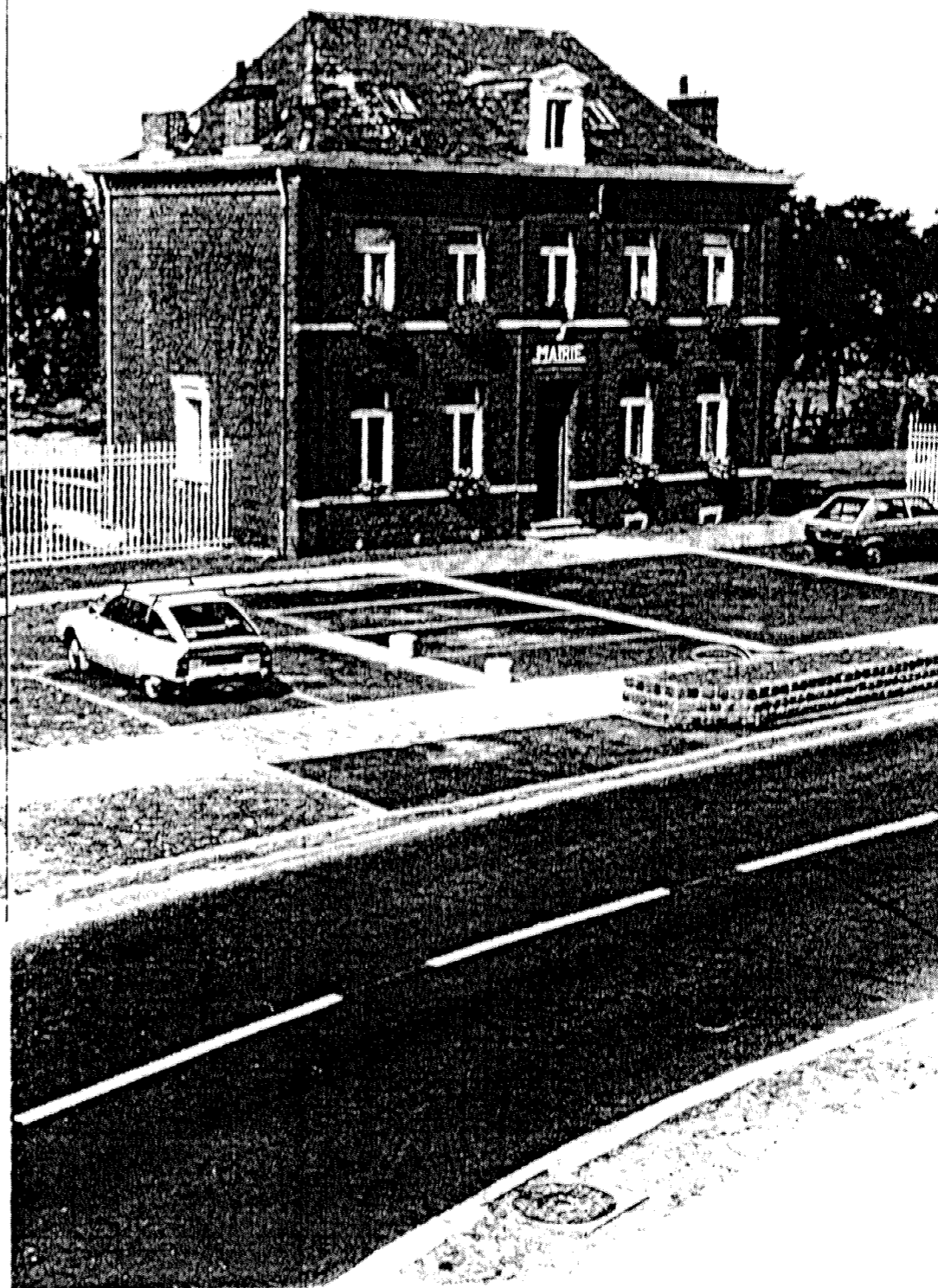
5- ENFIN ET SURTOUT LA QUALIFICATION DU CENTRE DE LA COMMUNE COMME ESPACE PUBLIC ACCUEILLANT ET EQUIPE.

LA GRILLE DE FER FORGE ETANT UN REEL PATRIMOINE, ELLE EST REMODELEE DANS SON IMPLANTATION MAIS CONSERVEE.

L'ELEMENT NATUREL EST LARGEMENT UTILISE POUR RENFORCER LE CARACTERE VEGETAL SOUVENT OUBLIE PARADOXALEMENT DANS LES COMMUNES RURALES.

LES GRES DEMONTES EN VOIERIE SONT REUTILISES EN MARQUAGES DE CELLE-CI ET EN COMPOSITION DU SQUARE.

QUANT AU MONUMENT, IL TROUVE SON EHELLE, LEGEREMENT SURELEVE DANS UN CONTEXTE MINERAL INCRUSTE DANS LE VEGETAL.



La Mairie de BRILLON

Dans un nouveau contexte urbain
Est l'origine d'une mise en valeur
Globale du Cadre de Vie Communal.

Réflexion d'ensemble pour le Cadre de Vie Communal

FACE A UN AFFLUX DE POPULATION NOUVELLE, GENERALEMENT JEUNE (COUPLE TRAVAILLANT A DEUX HORS DE BRILLON AVEC JEUNE ENFANT), LA MUNICIPALITE DE BRILLON SE TROUVE CONFRONTEE A TROIS PROBLEMES MAJEURS.

+ PRESERVER LE CARACTERE RURAL QUI FAIT LE CHARME ACTUEL DU TERRITOIRE COMMUNAL.

+ OFFRIR A CETTE NOUVELLE POPULATION CE QU'ELLE ATTEND DU VILLAGE C'EST A DIRE ESSENTIELLEMENT UN CADRE DE VIE ACCUEILLANT DANS SON CONTEXTE MAIS AUSSI DANS LES ACTIVITES QU'IL SERA CAPABLE DE PROPOSER.

+ ATTENUER L'IMPACT DU C.D.35 (LIAISON ST AMND LES EAUX - DOUAI), QUI STRUCTURE LA COMMUNE PAR SON TRACE RAPIDE SUPPORTANT UN FLUX PROCHE DE 1800 VEHICULES/24HEURES DONT DE NOMBREUX TRANSPORTEURS PROFESSIONNELS.

UNE INTERVENTION GLOBALE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DEVAIT SE DONNER UN POINT DE DEPART, CELUI-CI A ETE ETUDIE PAR LA MUNICIPALITE EPAULEE DES CONSEILS DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES ET D'UN ARCHITECTE DANS LE CADRE DE L'ETABLISSEMENT DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE LA COMMUNE.

IL EST AINSI APPARU QUE BRILLON DEVAIT RENFORCER L'IMAGE DE SON CENTRE QUI EST A LA FOIS AU COEUR DU BATI LE PLUS DENSE ET A PROXIMITE IMMEDIATE DU PAYSAGE NATUREL RURAL.

UNE FOIS CE CENTRE QUALIFIE, IL DOIT ETRE LE POINT D'EXTENSION DE CES MESURES DE VALORISATION A L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE.

LES GRANDS POINTS A TRAITER EN PRIORITE SONT AUJOURD'HUI:

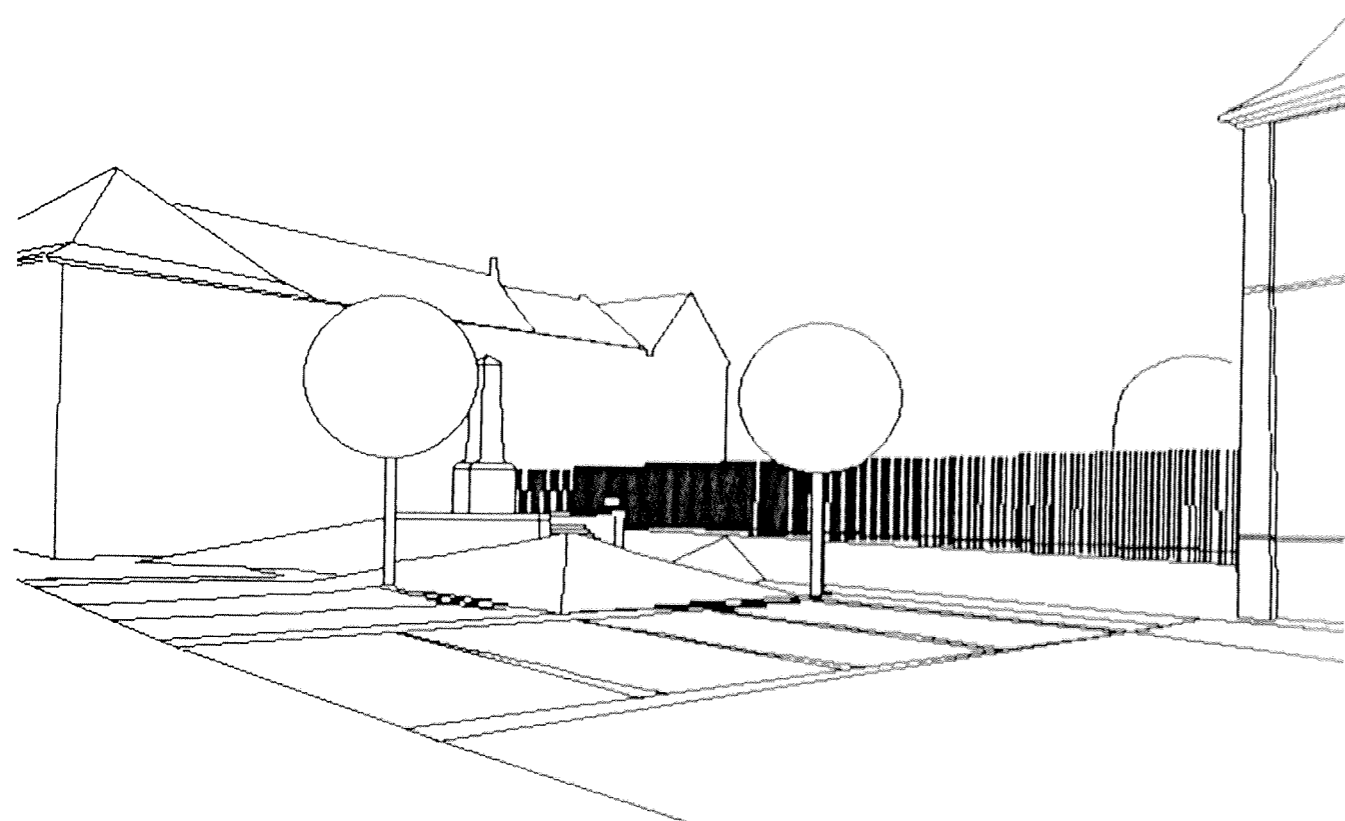
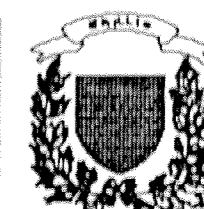
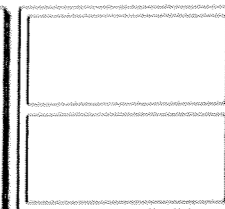
+ LA REINTEGRATION AU SEIN DU BATI RURAL DE L'ELEMENT VEGETAL EN PLANTATIONS ET MASSIFS POUR RETROUVER L'EQUILIBRE MINERAL-VEGETAL MALHEUREUSEMENT PERDU DANS NOMBRE DE COMMUNES RURALES.

+ L'ACCUEIL DE STRUCTURES DE SPORTS ET LOISIRS, DU TOBOGGAN POUR ENFANTS A L'ETANG POUR LES PECHEURS EN PASSANT PAR DES COURS DE TENNIS, CES STRUCTURES SONT RECLAMEES PAR LA POPULATION QUI NE VIT REELLEMENT A BRILLON QU'EN WEEK-END OU EN CONGES.

+ LES EQUIPEMENTS PUBLICS VIENNENT TRES NATURELLEMENT ENSUITE, DEVENUS EXIGUS ET PEU INTEGRES, ILS NECESSITENT A LA FOIS UNE REFLEXION QUANTITATIVE QUANT A LEURS POSSIBILITES D'ACCUEIL ET QUALITATIVE QUANT A L'IMAGE QU'ILS DONNENT ET A CET ACCUEIL DANS LE CADRE DE VIE.

L'ENSEMBLE DE CES REFLEXIONS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DE BRILLON, DEVELOPPEES AU COURS DE REUNIONS DE TRAVAIL ASSOCIANT : LA MUNICIPALITE, LES SERVICES DE L'ETAT (DDE), LES SERVICES DU DEPARTEMENT (DIRECTION DE LA VOIERIE, DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU CADRE DE VIE), LE C.A.U.E., ET UN ARCHITECTE, A PRECISE LA NECESSITE D'UNE ETUDE "CADRE DE VIE".





L'ETUDE CADRE DE VIE,

discerne trois axes majeurs de caractères propres, mais aussi de priorités différentes pour la Commune de BRILLON

Dans le respect de ces priorités, l'étude sera constituée de trois sous-études appelées "divisions":

DIVISION -A-

Place de la Mairie & Rue du Maréchal FOCH:

- + Aménagement végétal, compositions de haies et massifs, plantation d'arbres de moyenne tige.
- + Choix et implantation de mobilier urbain.
- + Choix et implantation de l'éclairage extérieur.

DIVISION -B-

Cour de l'école et Abords de la Salle des Fêtes:

- + La cour de l'école s'ouvre visuellement et fonctionnellement sur le paysage urbain environnant, elle réclame un traitement particulier dans un soucis d'intégration esthétique tant au niveau de sa surface que de son "clos", des propositions seront faites pour valoriser surface de sol, clôtures et façades dans un soucis conjoint d'usage et de fonction.
- + La Salle des fêtes située derrière l'école est aujourd'hui bordée d'un Jardin potager destiné à disparaître.

C'est l'occasion d'apporter un traitement paysager a cet équipement public, renforçant ainsi son caractère d'accueil à l'intérieur d'un site de qualité et autorisant un usage total et confortable de l'équipement public.

Ce sera également l'occasion d'évaluer les possibilités d'extension de cette salle dans le cadre urbain en volumétrie et aspect de façade afin de concilier l'aménagement indispensable des abords avec une extension future du bâtiment.

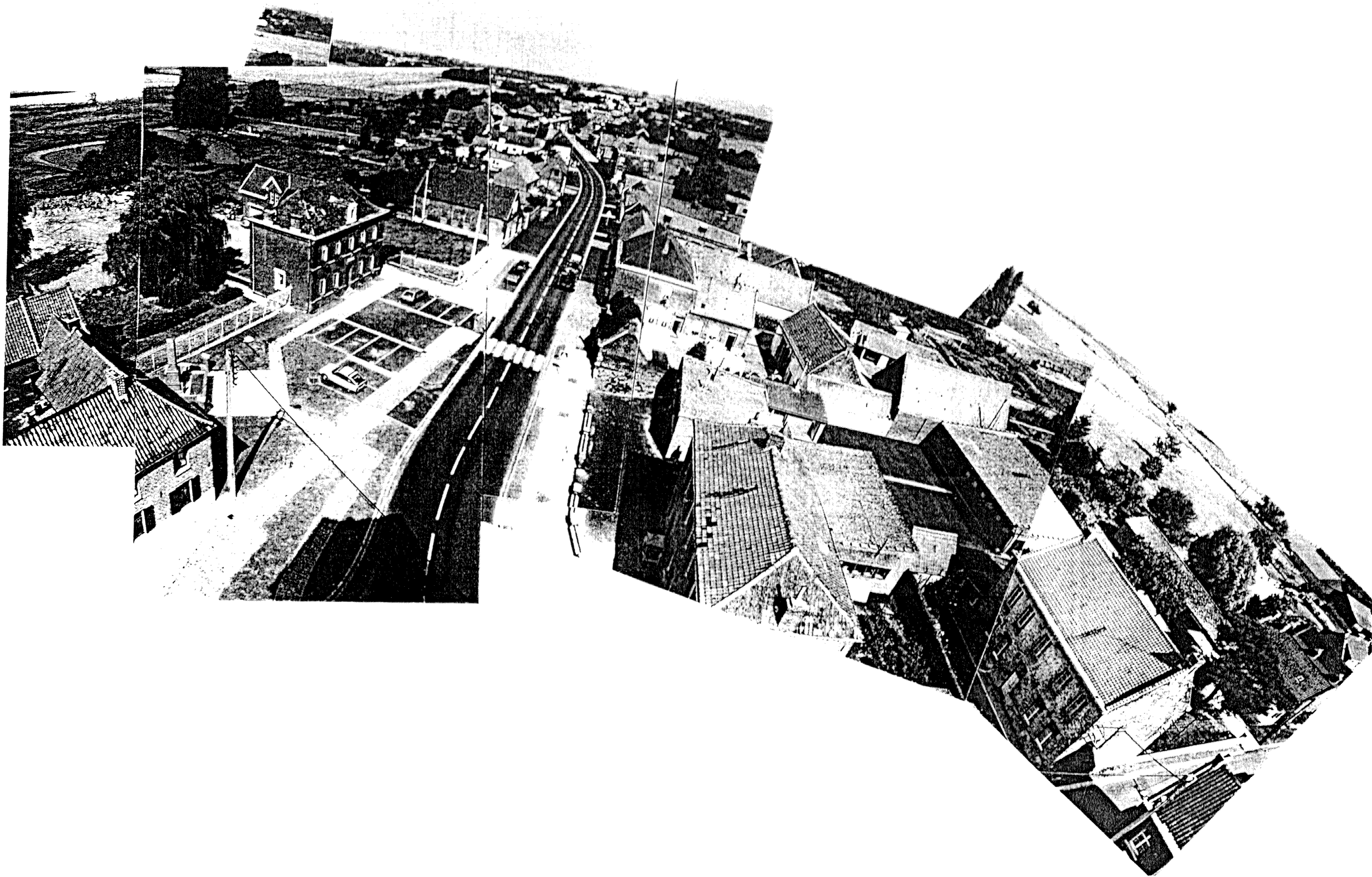
DIVISION -C-

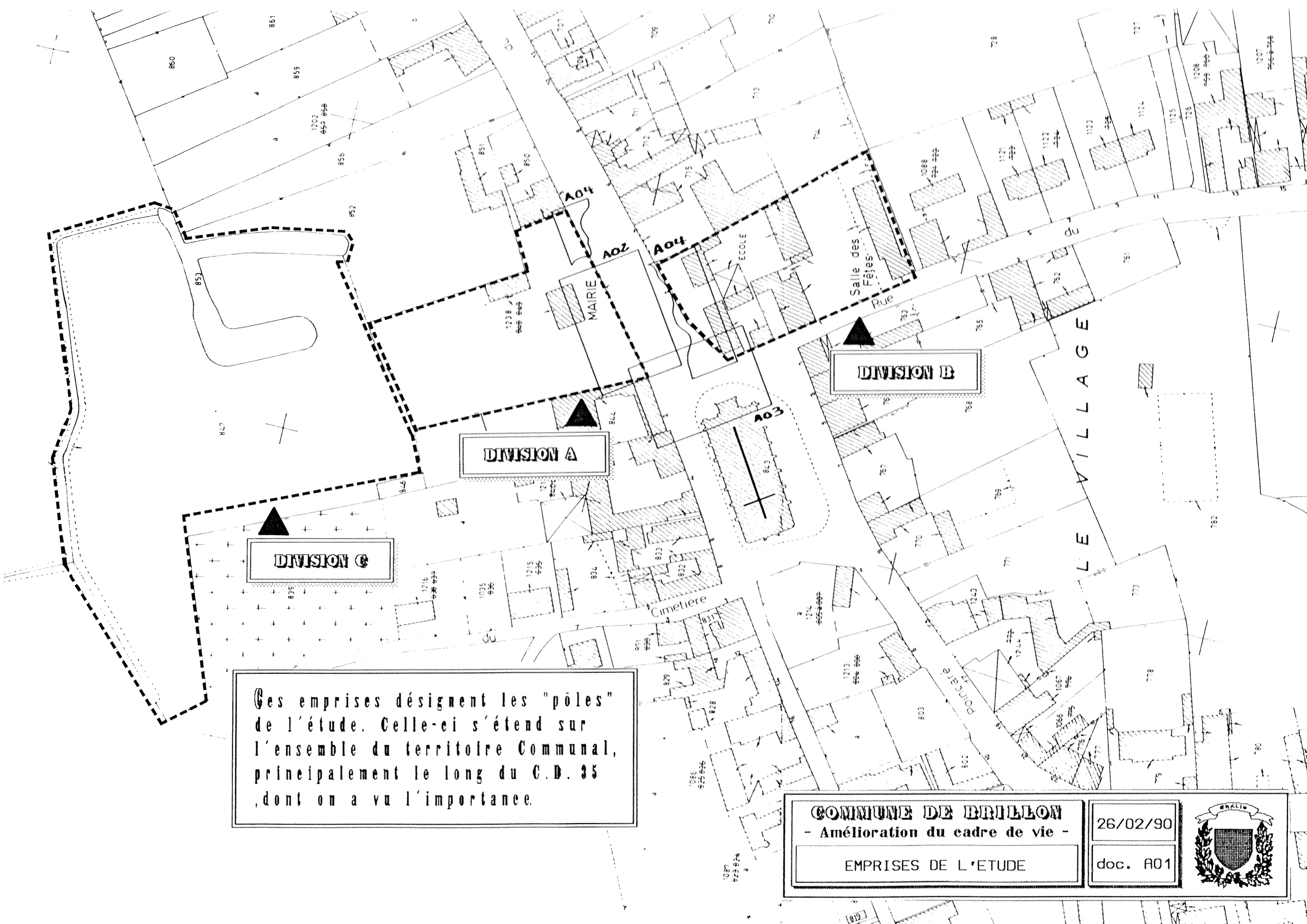
Parcelles 1238/847/853

- + Situées derrière la Place de la Mairie, ces parcelles sont réservées au POS pour un aménagement à caractère sports et loisirs dans un cadre paysagé. Il s'agira de déterminer les capacités d'accueil de ces parcelles, tant quantitativement que qualitativement, ainsi que les possibilités d'accès.

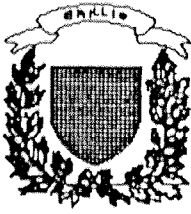
Un programme d'aménagement sera élaboré et servira de "caneva" à la proposition de traitement paysagé de l'ensemble du secteur, puis de points sélectionnés qui seront détaillés.

Ces trois points ont pour dénominateurs communs, des implantations voisines et une contribution évidente à l'amélioration du cadre de vie de la Commune, au coeur même de celle-ci.

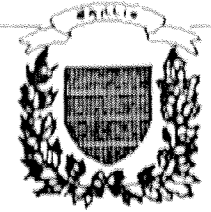




Ces emprises désignent les "pôles" de l'étude. Celle-ci s'étend sur l'ensemble du territoire Communal, principalement le long du C.D. 35, dont on a vu l'importance.

COMMUNE DE BRILLON - Amélioration du cadre de vie - EMPRISES DE L'ETUDE	26/02/90	
	doc. A01	

CADRE VEGETAL



COMMUNE DE BRILLION
- Amélioration du cadre de vie -

26/02/90

PLANTATIONS: ESTIMATION SOMMAIRE

Plantation de la placette & de ses abords

montant H.T. végétaux fournis: fr
montant T.V.A. : fr
montant T.T.C. : fr

Plantation des trottoirs

montant H.T. végétaux fournis: fr
montant T.V.A. : fr
montant T.T.C. : fr

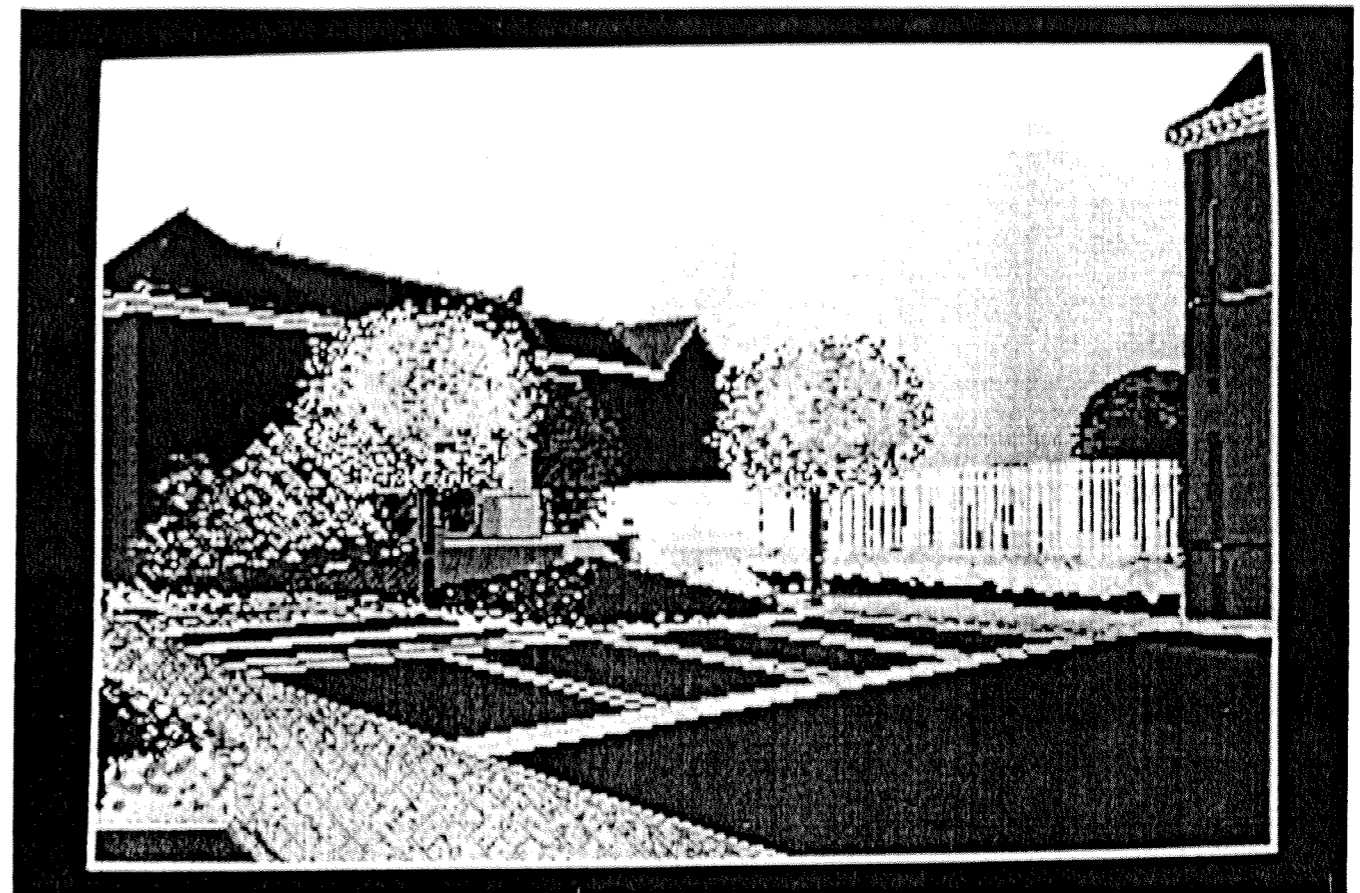
Accessoires associés (tuteurs, rondins)

montant H.T. accessoires: fr
montant T.V.A. : fr
montant T.T.C. : fr

Création de trottoirs (rue Joffre)
et parterre suspendu (rue Foch)

montant H.T. des travaux: fr
montant T.V.A. : fr
montant T.T.C. : fr

COUT GLOBAL HORS TAXE: fr
T.V.A. : fr
COUT GLOBAL T.T.C. : fr



Le Cadre végétal d'une Commune est un peu la "vie" de son urbanisme, la végétation grandit, s'étoffe, fleurit, s'endort ou, si elle est mal soignée . . . meurt! Pour cette raison, et en accord avec la municipalité, il a été décidé de privilégier les plantes régionales et caduques qui témoignent des saisons et réclament de la part de la Commune un effort d'entretien. La population elle-même est mise à contribution puisque certains ont acceptés d'entretenir les parterres de "leurs" trottoirs, d'autres ont même donné leur préférence sur les variétés qui trouveront place dans leur cadre de vie !

La diversité des variétés permettra une réelle composition de massifs en évitant tout risque de renforcer un éventuel germe latent.

Les schémas de compositions utilisent à la fois les variétés rampantes et tapissantes, les arbustes bas en haies ou pieds de massifs, les arbustes plus élancés en marquages spécifiques ou les petits arbres en alignement décoratif. Sont distingués de par leurs configurations les aménagements de la placette et ceux des trottoirs, puisque cet aménagement s'étend à l'ensemble du territoire communal.

Il rend ainsi à BRILLON le caractère végétal qui, paradoxalement, fait généralement défaut aux Communes rurales de notre arrondissement.

Py Pyracantha

Am Amélanchier canadensis

A Argousier hypophae rhamn. noide

Sp Spirée thunbergii

* Laurier Otto Luyken

○ Colouester Damiansi

◊ Cognassier Wicolive

+ Lavande

• Potentille Elisabethu

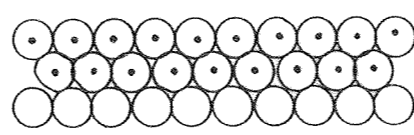
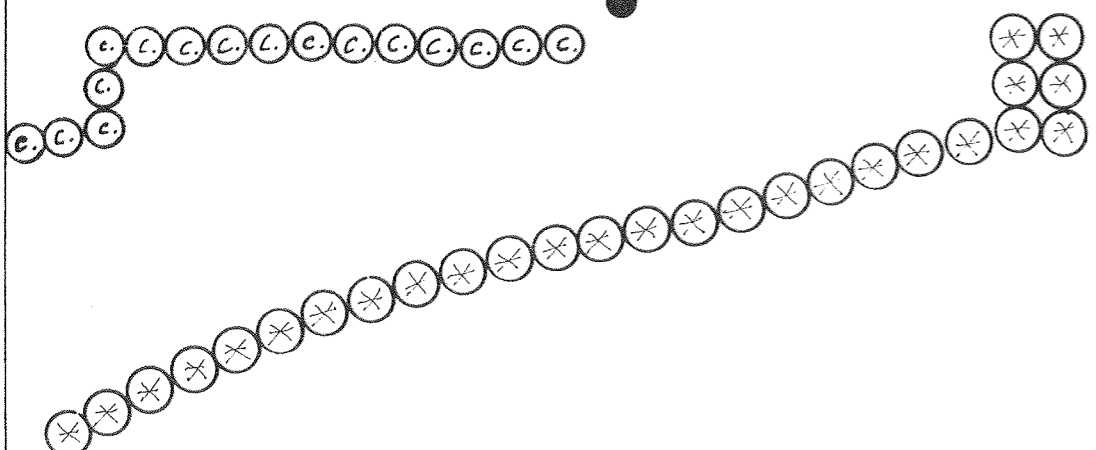
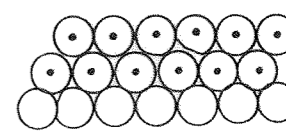
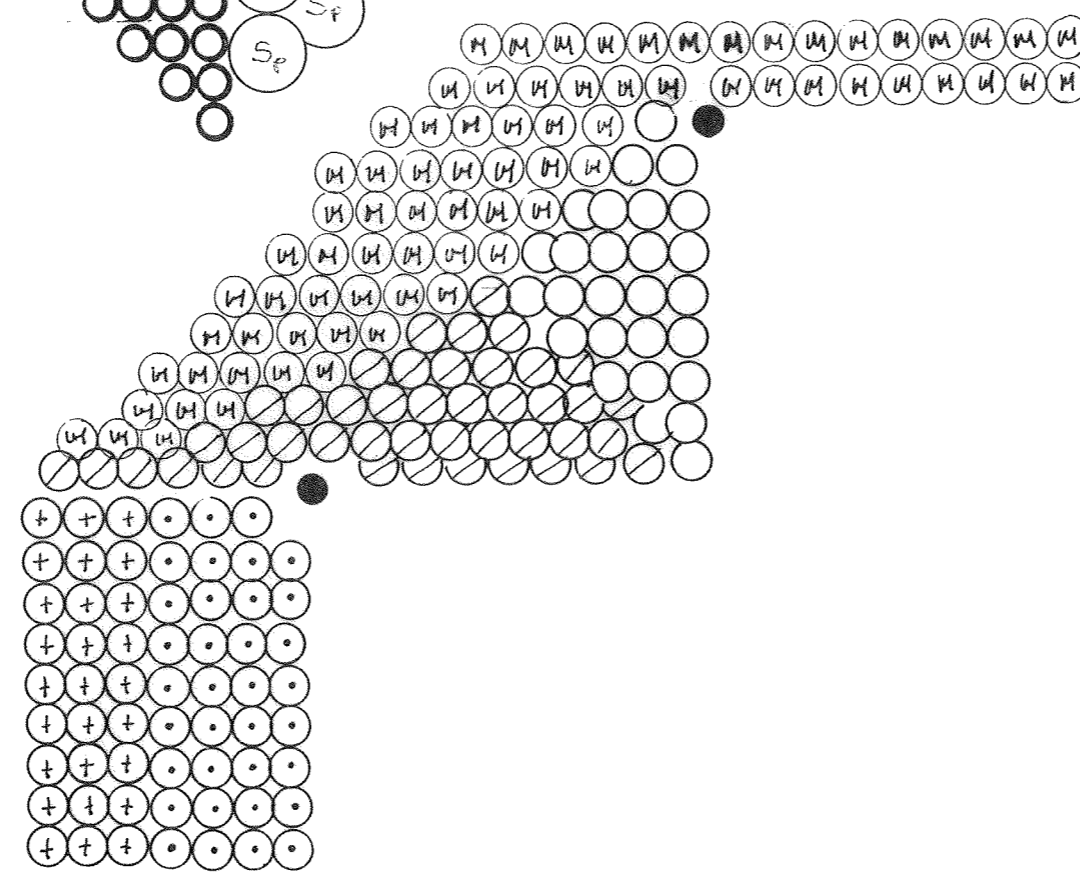
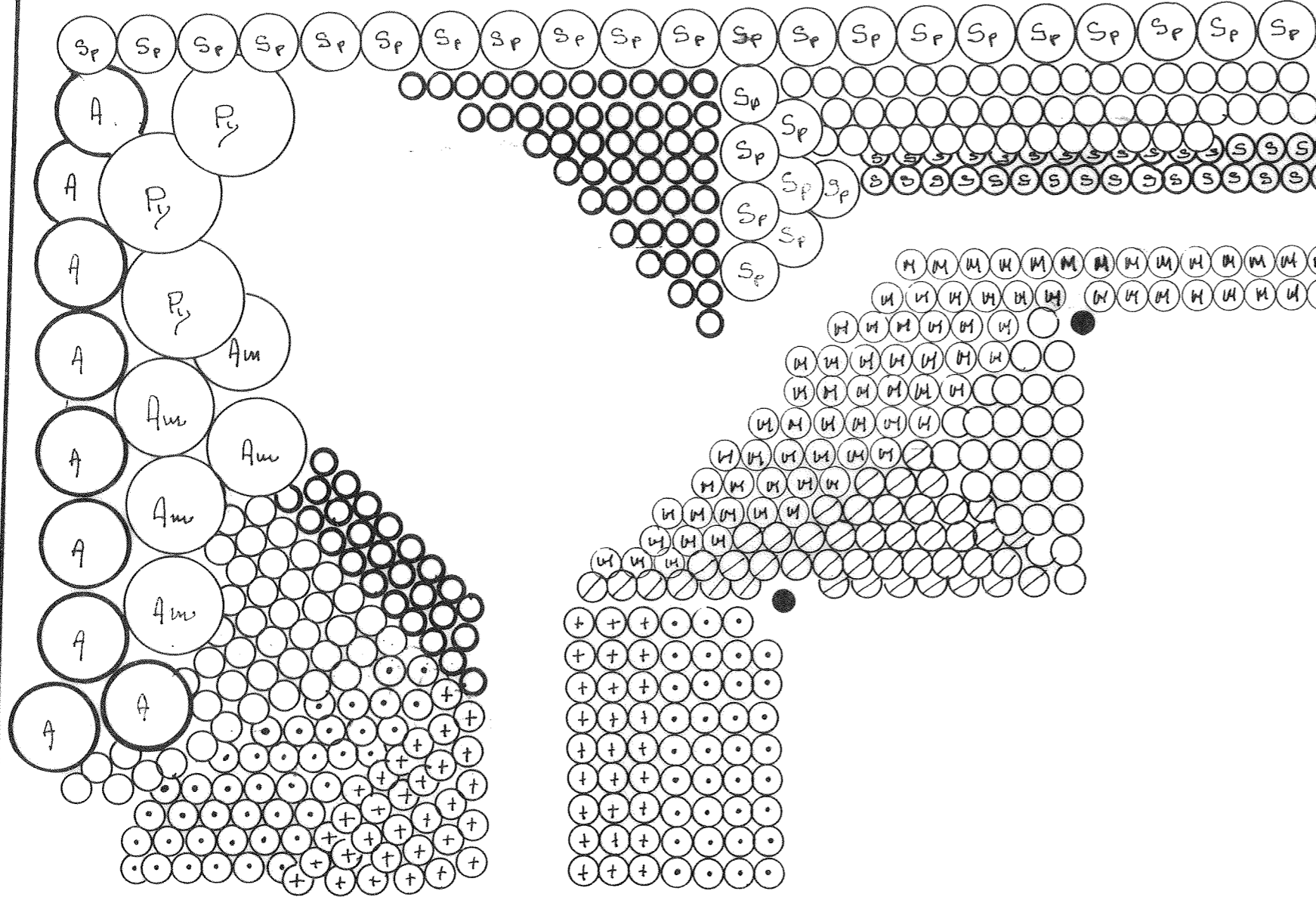
M Millepertuis Hypericum Hidcole

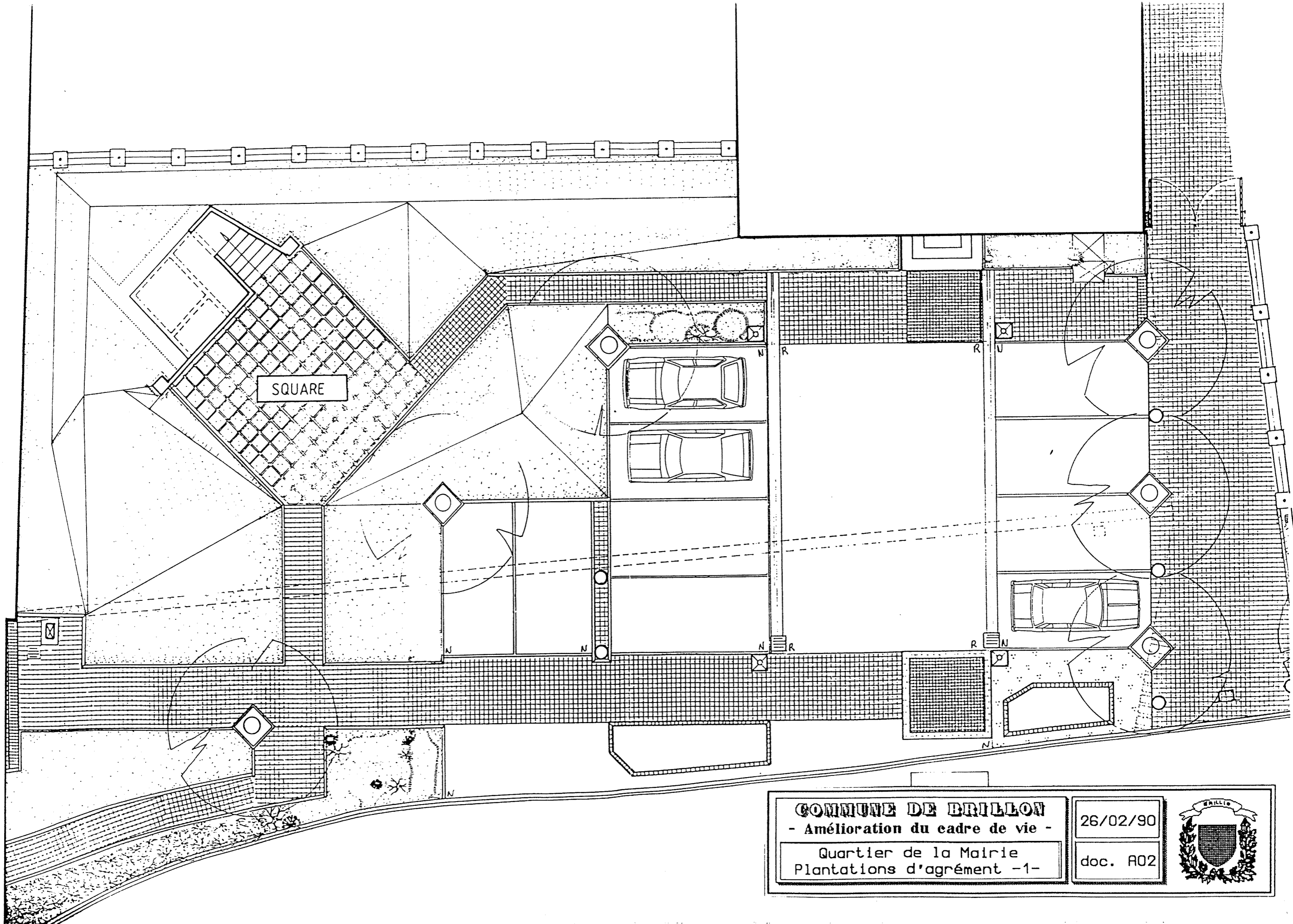
C Charme Carpinus Betulus

S Santoline

○ Stephanandra Incisa Crispa

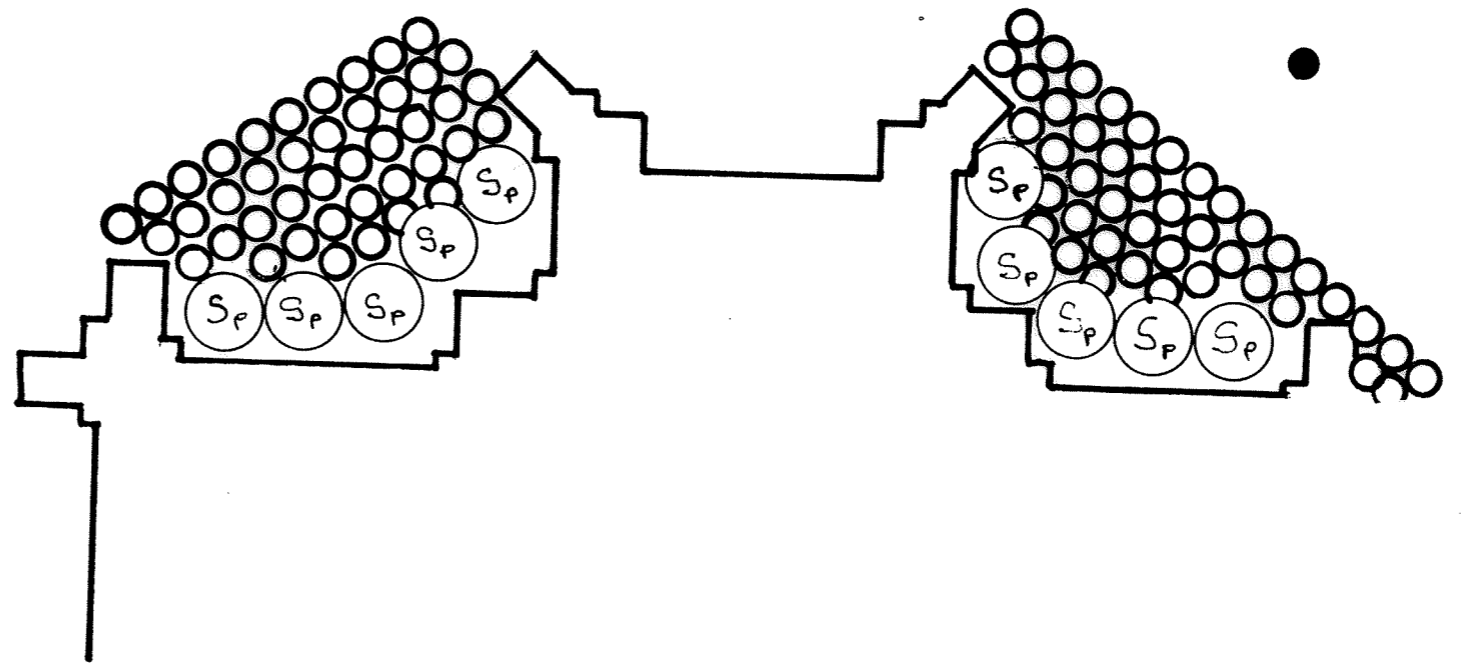
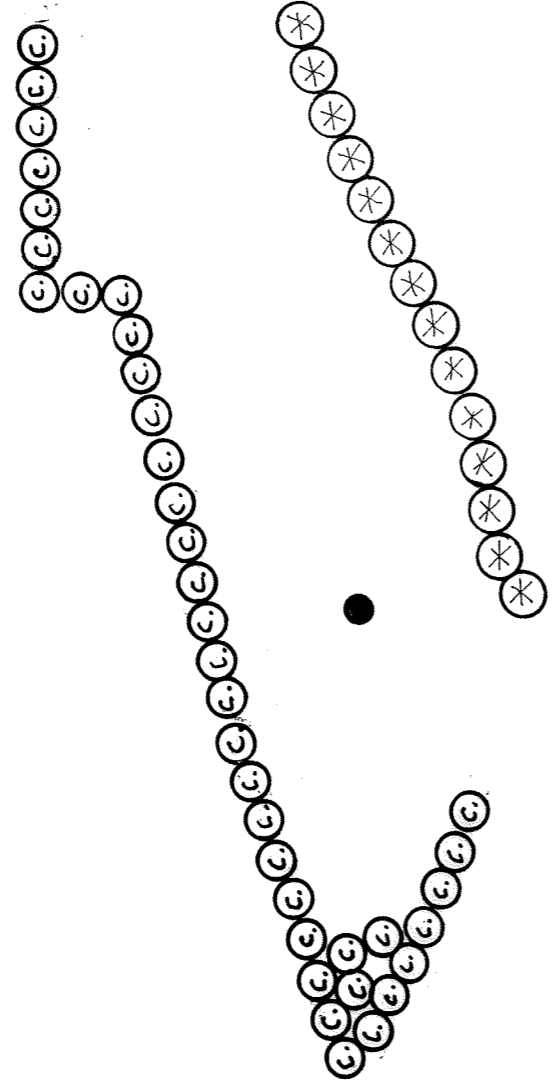
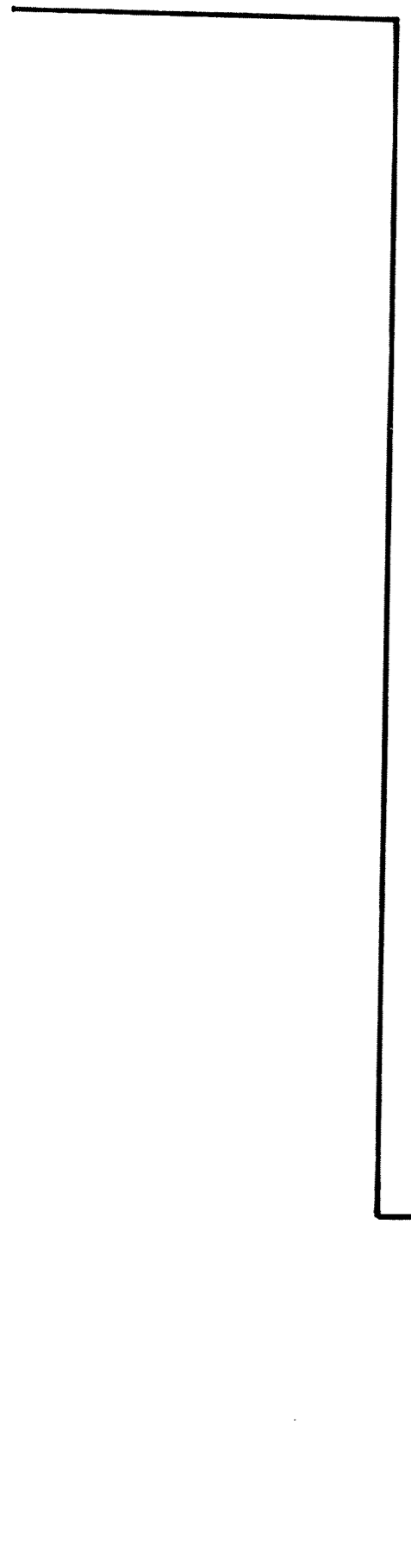
● Pommier à fleurs

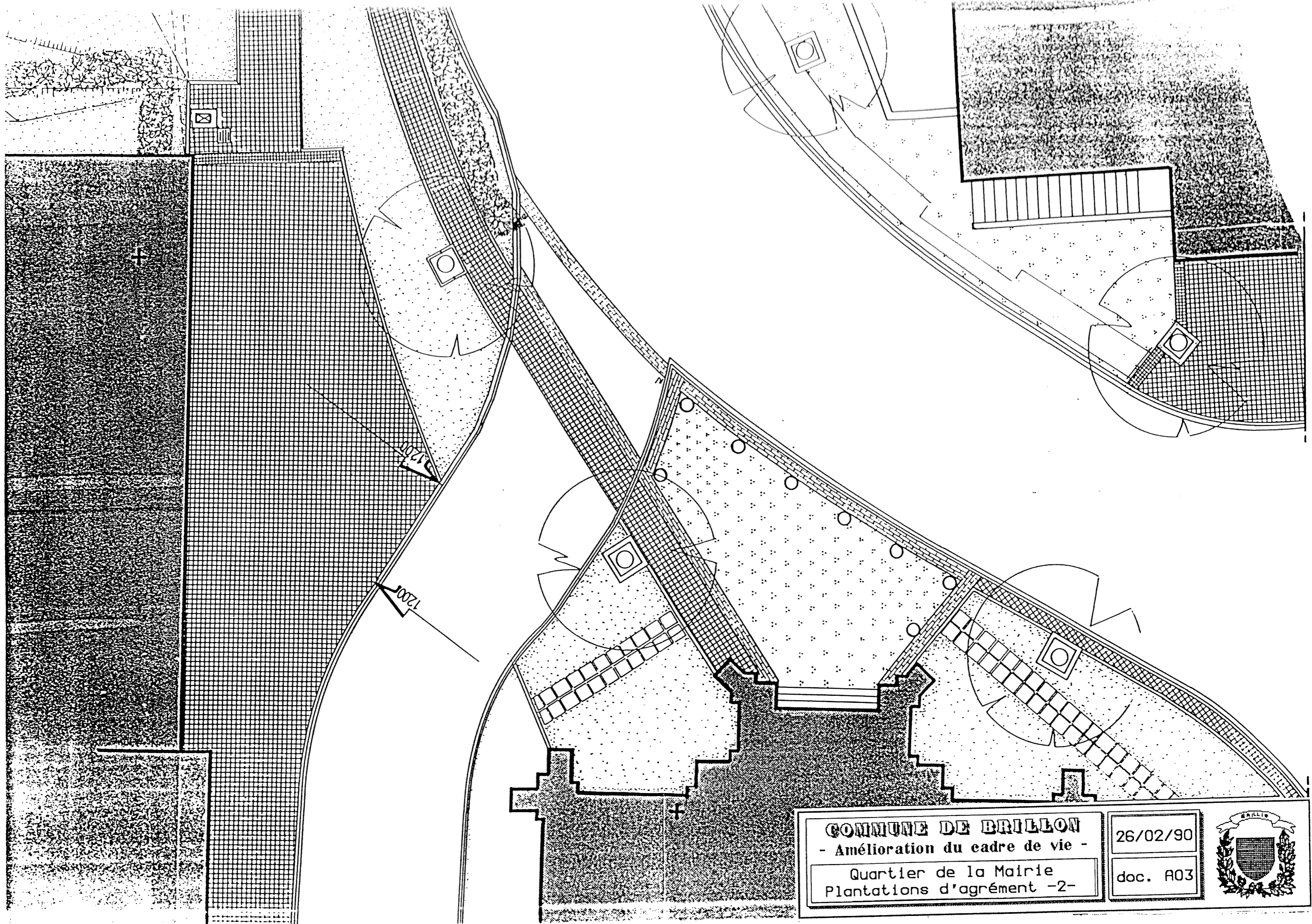




SQUARE

<p>COMMUNE DE BRILLION - Amélioration du cadre de vie -</p>	<p>26/02/90</p>	
<p>Quartier de la Mairie Plantations d'agrément -1-</p>	<p>doc. A02</p>	

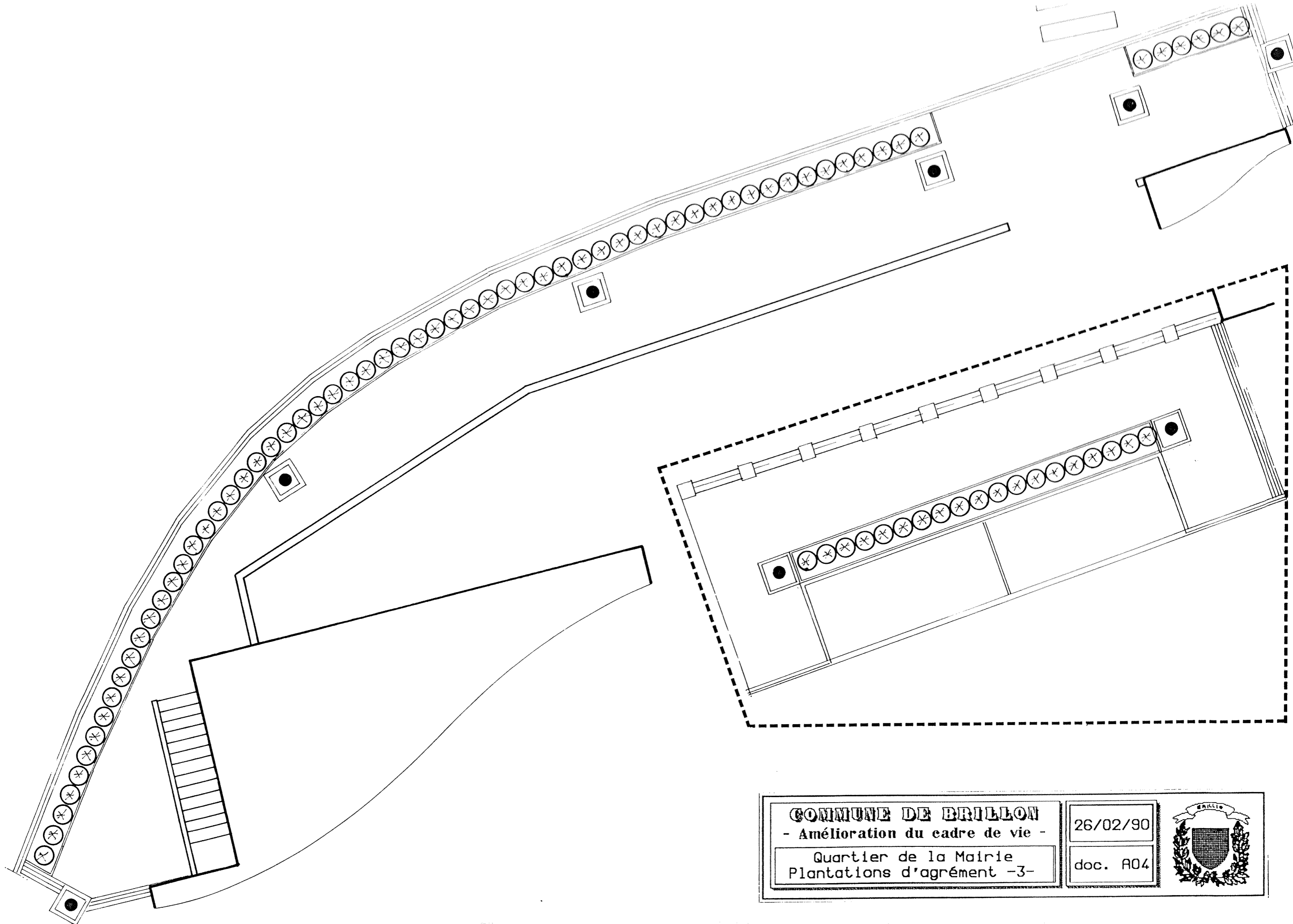




COMMUNE DE BRILLON
- Amélioration du cadre de vie -
Quartier de la Mairie
Plantations d'agrément -2-

26/02/90
doc. A03



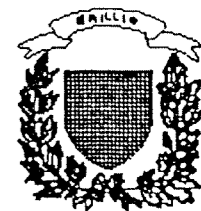


COMMUNE DE BRILLION
 - Amélioration du cadre de vie -

Quartier de la Mairie
 Plantations d'agrément -3-

26/02/90

doc. A04



Nom Vulgaire	Nom Scient.	Caduc./Persist.	Hauteur	Ecart Plant.	Epineux	Poison	Exposition	Sai. Floraison	Aspect
SPIREE BLANCHE	NIPPONICA SNOWMOUND	C	120	100	NON	NON	EST PAS NORD	AVRIL-MAI	FL. BLANCHES
SPIREE	THUNBERGII	C	120	100	NON	NON		AVRIL-MAI	IDEM & FEUILLES ROUGES EN AUT.
SPIREE	VAN HOUTTE	C	160	* 0.8	NON	NON		MAI-JUIN	OMBELLES BLANCHES
SPIREE	WATERER	C	160	060	NON	NON		JUILL-SEPT.	FL. ROUGE CARMIN VIF
AMELANCHIER	CANADENSIS	C	200 TAILLE	* 0.8	NON	NON		AVRIL: > AUTOMNE: >	FL. BLANCHES JAUNE EN AUT.
MILLEPERTUIS	HYPERICUM HIDCOTE	SEMI PERSISTANT	080	* 0.8	NON	NON		TOUT L'ETE	FLEURS JAUNES ARRONDIES
CHARMES	CARPINUS BETULUS	MARCESSANT	120 TAILLE	* 0.8	NON	NON		PRINTEMPS FEUILLES VERTES	BELLES HAIES DENSES CARREES
CHAMAECERASUS	NITIDA ELEGANS	P	080 (PARTERRES)	* 0.8	NON	NON			PETITES FE. VERT FONCE
LAURIER	OTTO LUYKEN	P	070	* 0.8	NON	NON		RESISTE FROID PRINTEMPS:>	FE. VERT LUIS. FL. BLANCHES
COTONEASTER	DAMINERI	P	ETALE (BACS)		NON	NON		FL. ROUGIS AUTOMNE	FL. VERT FONC. FRUITS ROUGES
BUISSON ARDENT	PYRACANTHA	C	200 300	* 0.8	OUI	NON		FIN ETE > HIVER	
ARGOUSIER	HIPPOPHAE RHAMNOIDES	C	200 TAILLE	* 0.8	OUI	NON		TRES RESISTANT	FL. GRIS BAIES ORANGES
LAVANDE			TAPISS.	050	NON	NON	SOLEIL SOL LEGER	ETE	
POTENTILLE	GOLDFINGER	C	080	* 0.8	NON	NON		ETE	FL. JAUNE
POTENTILLE	ELISABETH	C	RAMPANTE BAC & PART	050	NON	NON		ETE	FL. JAUNE
STEPHANANDRA	INCISA CRISPA	C	025	050	NON	NON			FEUILLAGE DENSE TYPE VIGNE>>RGE
COGNASSIER	NICOLINE	C	030	050	NON	NON		MARS-AVRIL	PORT ETALE, GRDE FL. ECARLATE
SANTOLINE			030	050	NON	NON	ELOIGNE LAVANDE		FLEURS BLEUES
POMMIER A FLEURS		C	220SOUS FEUILLAGE	* 0.8	NON	NON		MAI	FLEURS ROSES FEUILLAGE"BOULE
CERISIER A FLEURS PLEUREUR	SERULATA SHIDARE SAKURA	C			NON	NON		DEBUT MAI	BRANCHES TOMBA- FLEURS ROSES

COMMUNE DE BRILLON

- Amélioration du cadre de vie -

PLANTATIONS
TABLEAU DES VARIETES

26/02/90

doc. A05



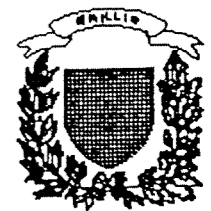
	Nom Scient.	Cad./Pers.	Hauteur	Sai. Floraison	Aspect	Quantité (pieds)			COUT H.T.
SPIREE	THUNBERGII	C	120	AVRIL-MAI	IDEM & FEUILLES ROUGES EN AUT.	+++++++ 52.00 U	+++++++	+	1378.00
SPIREE	VAN HOUTTE	C	160	MAI-JUIN	OMBELLES BLCHES	+++++++ 6.00 U	+++++++	+	182.85
AMELANCHIER	CANADENSIS	C	200 TAILLÉ	AVRIL: > AUTOMNE: >	FL. BLANCHES JAUNE EN AUT.	+++++++ 5.00 U	+++++++	+	175.37
MILLEPERTUIS	HYPERICUM HIDCOTE	SEMI PERSISTANT	080	TOUT L'ETE	FLEURS JAUNES ARRONDIES	+++++++ 110.00 U	+++++++	+	2915.00
CHARMES	CARPINUS BETULUS	MARCESSANT	120 TAILLÉ	PRINTEMPS FEUILLES VERTES	BELLES HAIES DENSES CARREES	+++++++ 42.00 U	+++++++	+	2342.55
LAURIER	OTTO LUYKEN	P	070	RESISTE FROID PRINTEMPS: >	FE. VERT LUIS. FL. BLANCHES	+++++++ 113.00 U	+++++++	+	3616.00
COTONEASTER	DAMINERI	P	ETALE (BACS)	FL. ROUGIS AUTOMNE	FL. VERT FONC. FRUITS ROUGES	+++++++ 280.00 U	+++++++	+	7140.00
BUISSON ARDENT	PYRACANTHA	C	200 300	FIN ETE > HIVER		+++++++ 3.00 U	+++++++	+	105.30
ARGOUSIER	HIPPOPHAE RHAMNOIDES	C	200 TAILLÉ	TRES RESISTANT	FL. GRIS BAIES ORANGES	+++++++ 9.00 U	+++++++	+	274.27
LAVANDE			TAPISS.	ETE		+++++++ 85.00 U	+++++++	+	2252.50
POTENTILLE	ELISABETH	C	RAMPANTE BAC & PART	ETE	FL. JAUNE	+++++++ 160.00 U	+++++++	+	4240.00
STEPHANANDRA	INCISA CRISPA	C	025		FEUILLAGE DENSE TYPE VIGNE >>RGE	+++++++ 120.00 U	+++++++	+	3390.00
COGNASSIER	NICOLINE	C	030	MARS-AVRIL	PORT ETALE, GRDE FL. ECARLATE	+++++++ 65.00 U	+++++++	+	2210.00
SANTOLINE			030		FLEURS BLEUES	+++++++ 75.00 U	+++++++	+	1200.00
POMMIER A FLEURS		C	220SOUS FEUILLAGE	MAI	FLEURS ROSES FEUILLAGE"BOULE	+++++++ 16.00 U	+++++++	+	2944.00

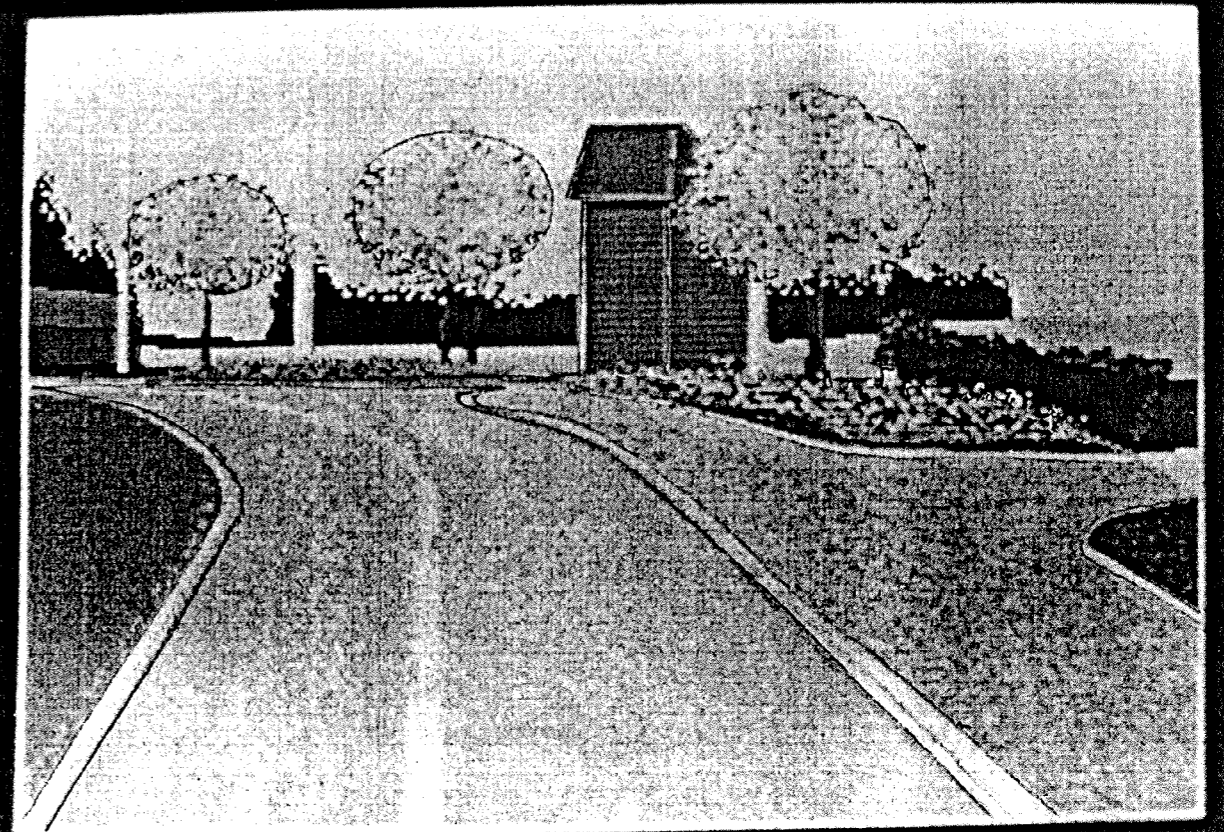
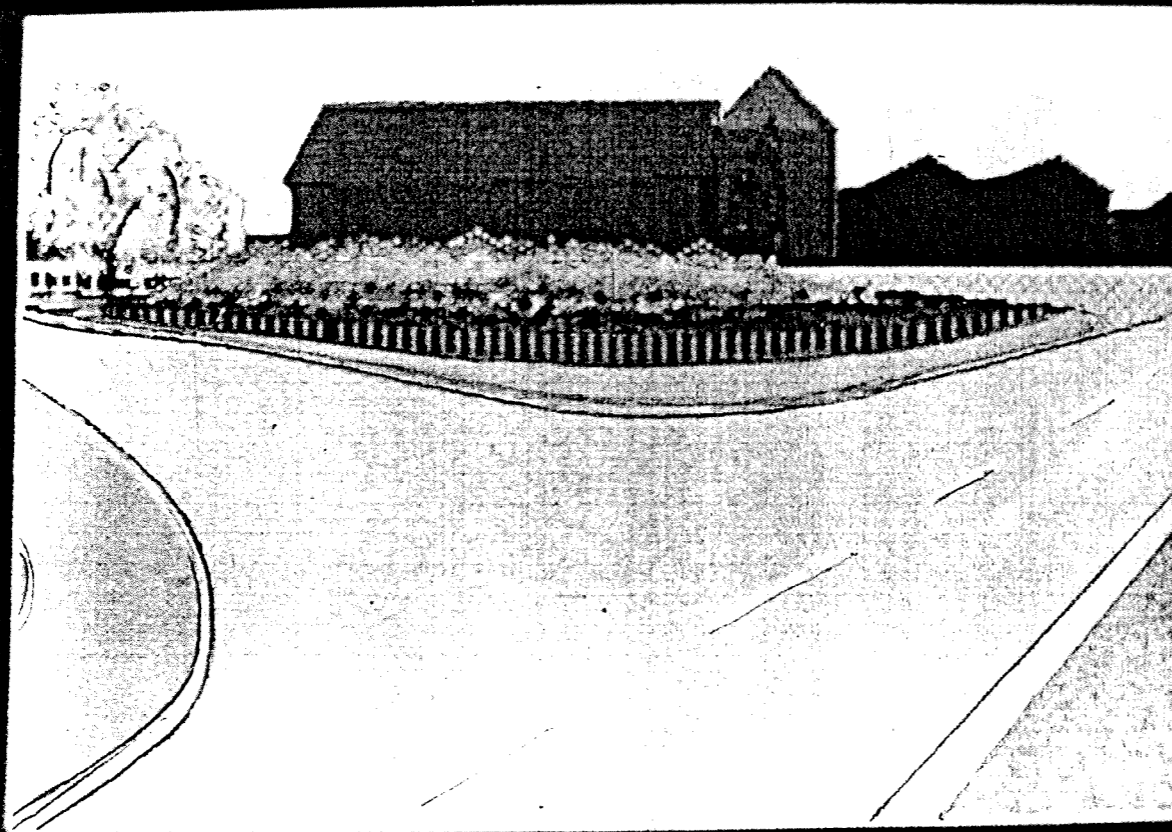
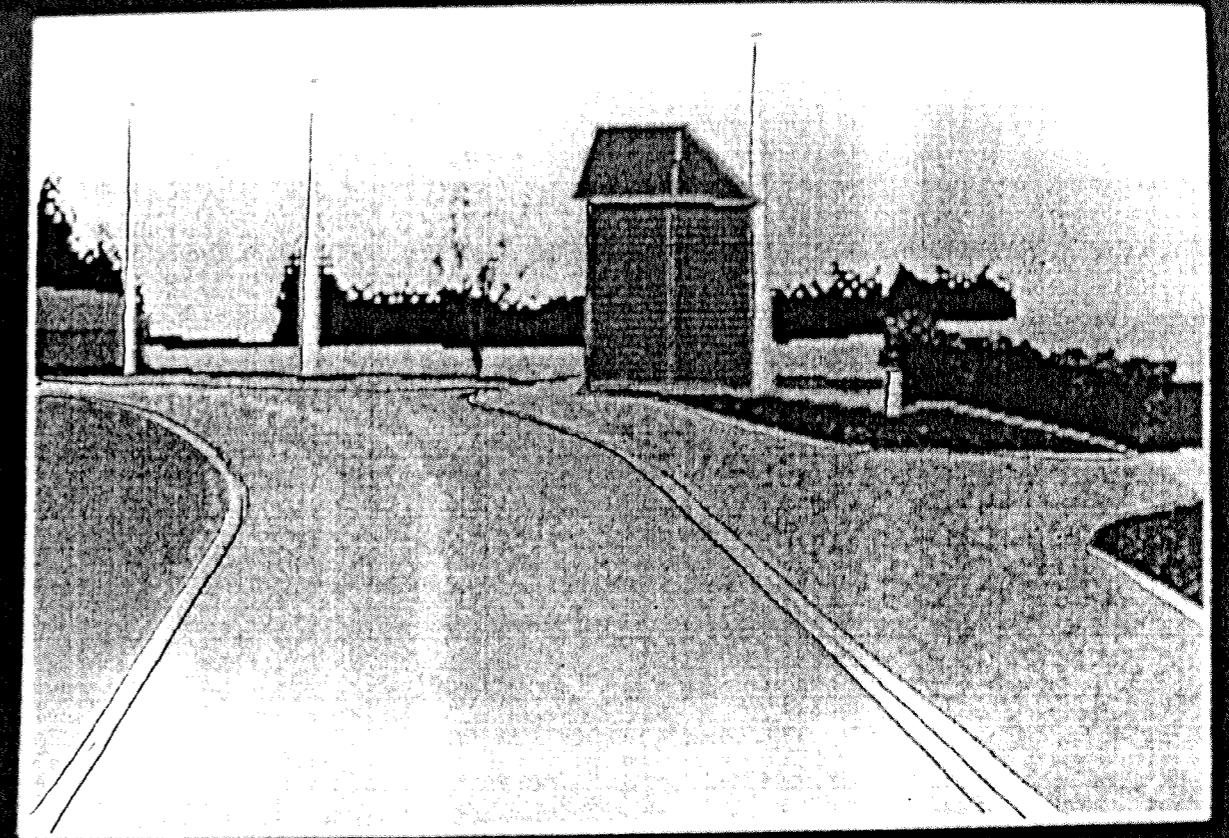
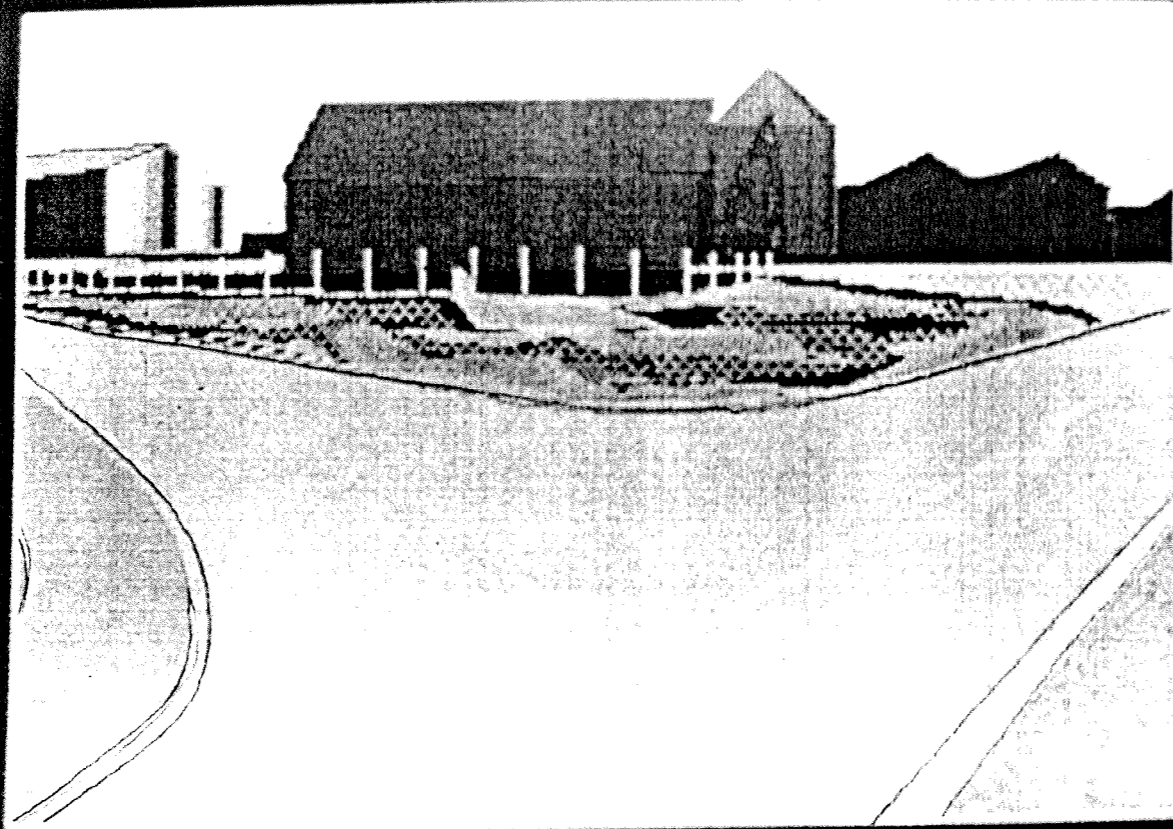
COMMUNE DE BRILLON
- Amélioration du cadre de vie -

PLACETTE
ESTIMATION DES PLANTATIONS

26/02/90

doc. A06





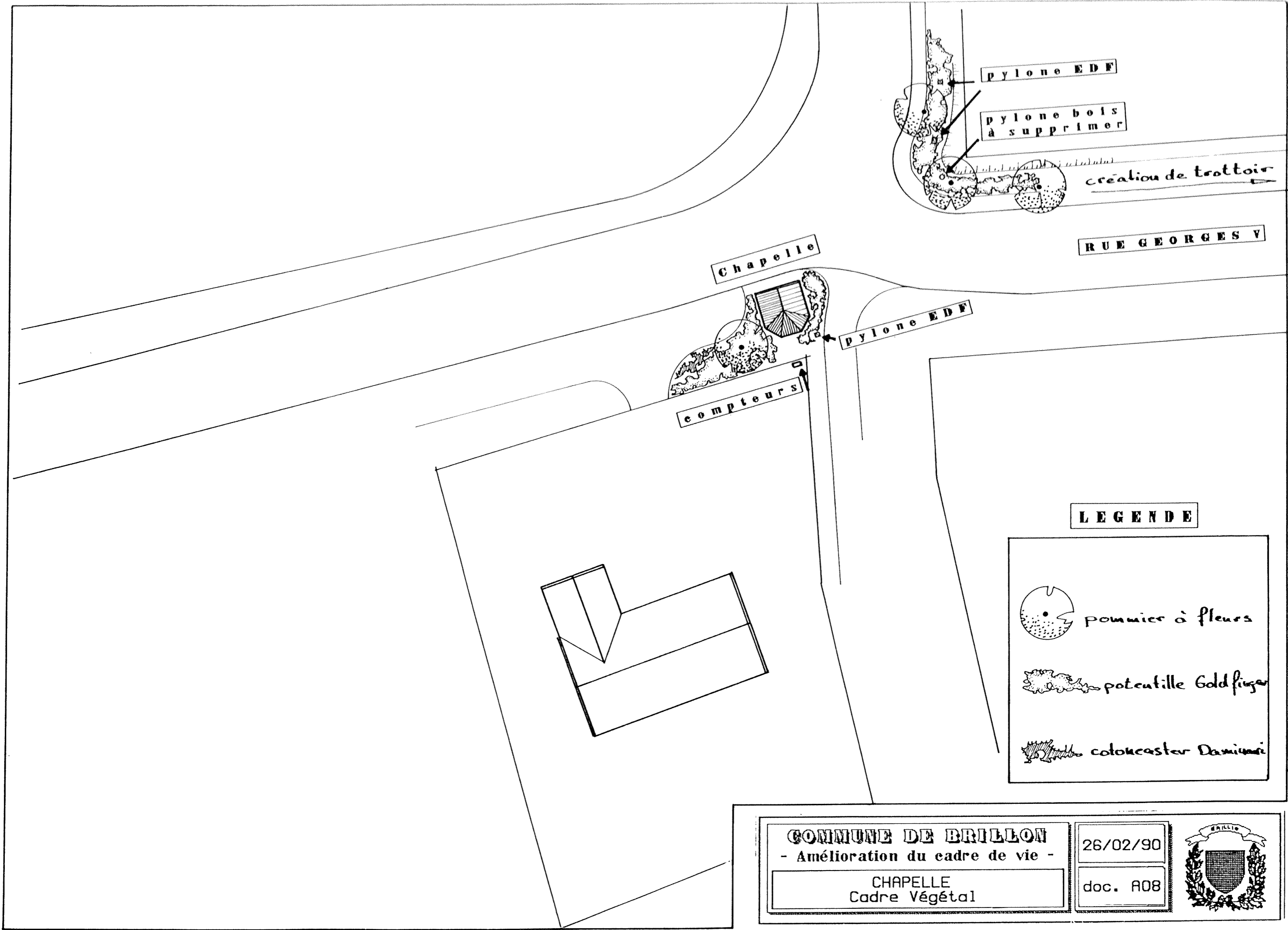
	3
2	4

PHOTO 1 : ANGLE DE LA RUE DU MARECHAL FOCH & DE CELLE DE BOUSIGNIES, INSTALLATION DE LA STATION D'EPURATION.

PHOTO 2 : MEME POINT DE VUE, AVEC UNE SIMULATION DE L'AMENAGEMENT ENVISAGE (PARTERRE SUSPENDU)

PHOTO 3 : RUE GEORGES V, LA CHAPELLE TELLE QU'ELLE APPARAIT AUJOURD'HUI

PHOTO 3 : MEME POINT DE VUE, AVEC UNE SIMULATION DU CADRE VEGETAL PROPOSE EN ACCOMPAGNEMENT



Pylone EDF
 Pylone bois à supprimer

création de trottoir

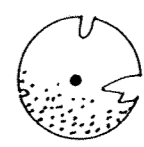
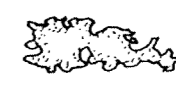

RUE GEORGES V

Chapelle

Pylone EDF

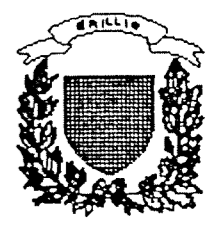
compteurs

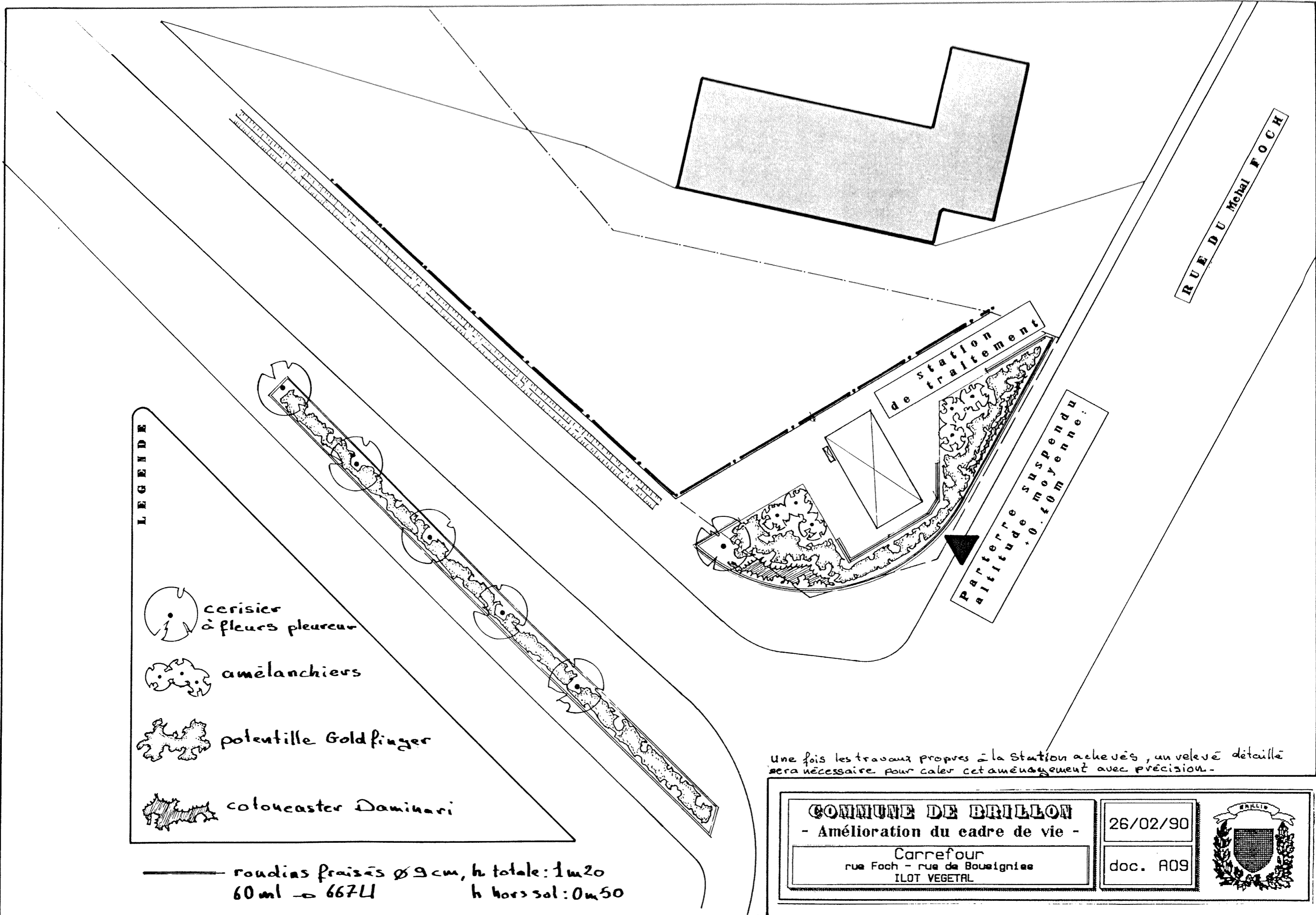
LEGENDE

-  pommier à fleurs
-  potentille Goldfinger
-  cotoneaster Damier



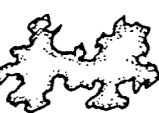

COMMUNE DE BRILLON
 - Amélioration du cadre de vie -
 CHAPELLE
 Cadre Végétal

26/02/90
 doc. A08





LEGEDE

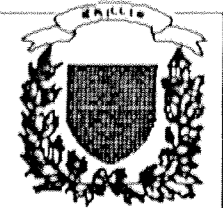
-  cerisier à fleurs pleureur
-  amélanchiers
-  potentille Goldfinger
-  cotoneaster Damirani

— roudias fraisés Ø 9 cm, h totale: 1m20
60 ml - 6674 h hors sol: 0m50

Une fois les travaux propres à la station achevés, un relevé détaillé sera nécessaire pour caler cet aménagement avec précision.

COMMUNE DE BRILLON		
- Amélioration du cadre de vie -		
Carrefour rue Foch - rue de Bousignies ILOT VEGETAL		26/02/90
		doc. A09

MOBILIER URBAIN



COMMUNE DE BRILLON
- Amélioration du cadre de vie -

26/02/90

MOBILIER U.: ESTIMATION SOMMAIRE

Mobilier de base (corbeilles, bancs etc.)

montant H.T. matériel fourni:	fr
montant T.V.A. :	fr
montant T.T.C. :	fr

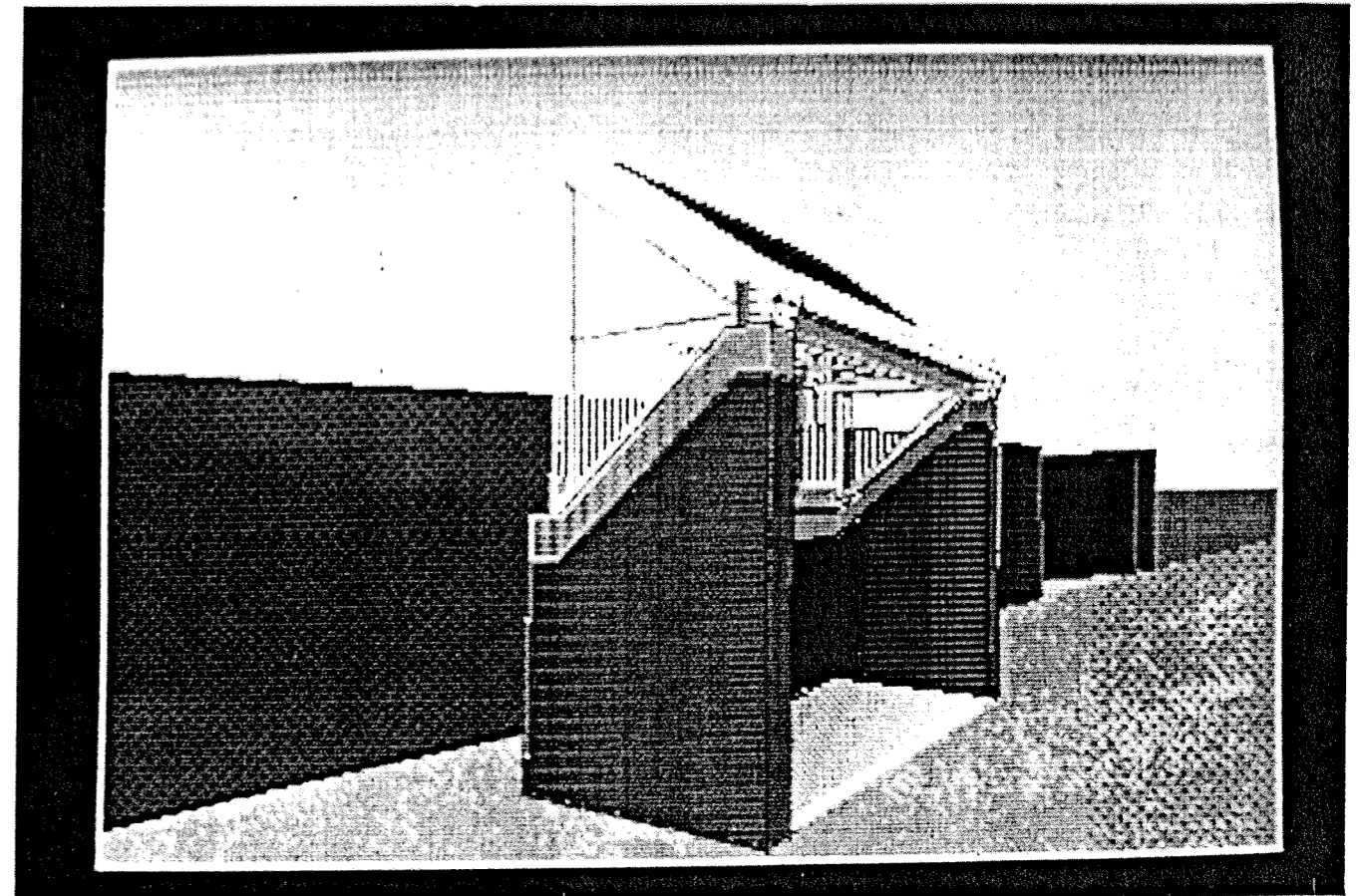
Jeux d'enfants (bois traité)

montant H.T. matériel fourni:	fr
montant T.V.A. :	fr
montant T.T.C. :	fr

Abris autobus (deux unités)

montant H.T. des travaux:	fr
montant T.V.A. :	fr
montant T.T.C. :	fr

<u>COUT GLOBAL HORS TAXE:</u>	fr
T.V.A. :	fr
COUT GLOBAL T.T.C. :	fr



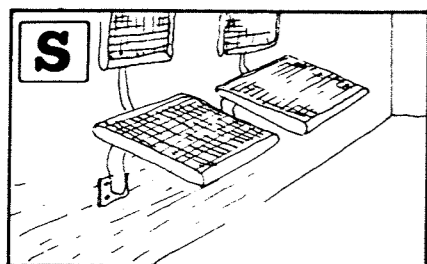
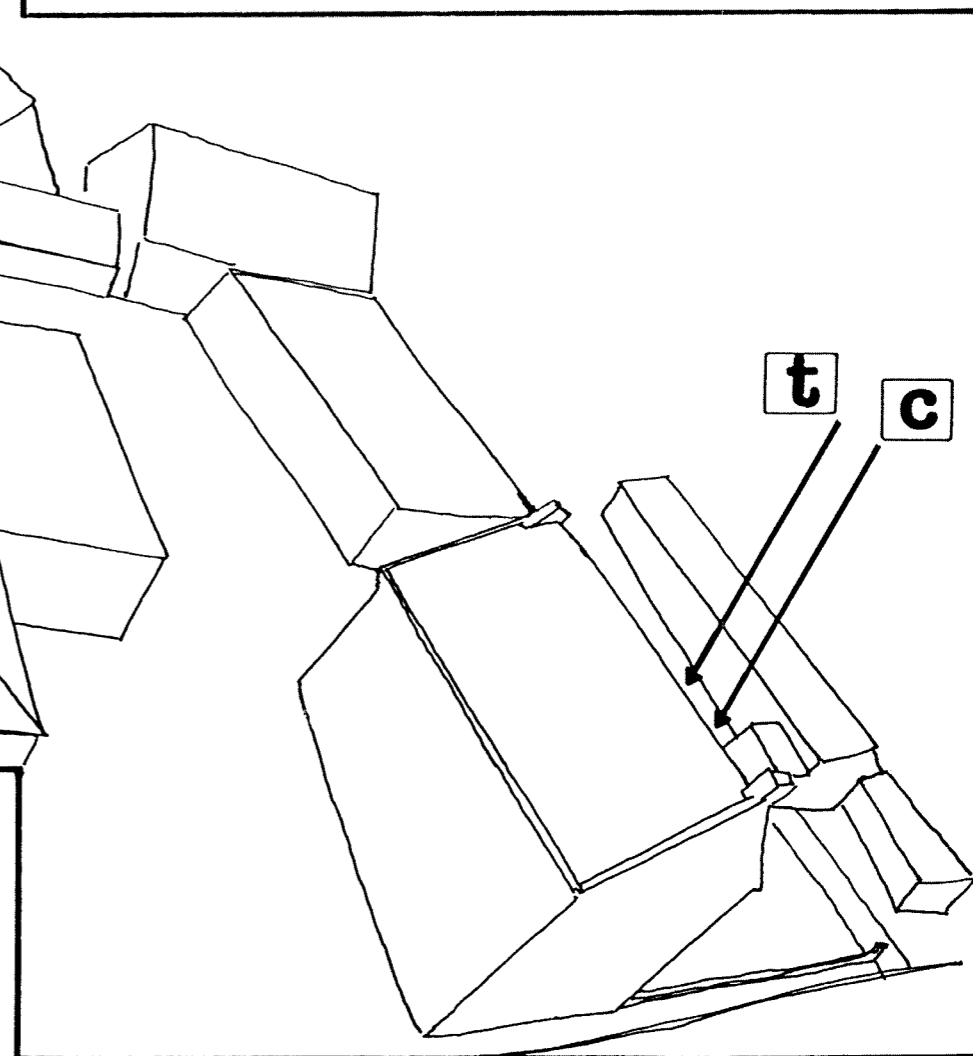
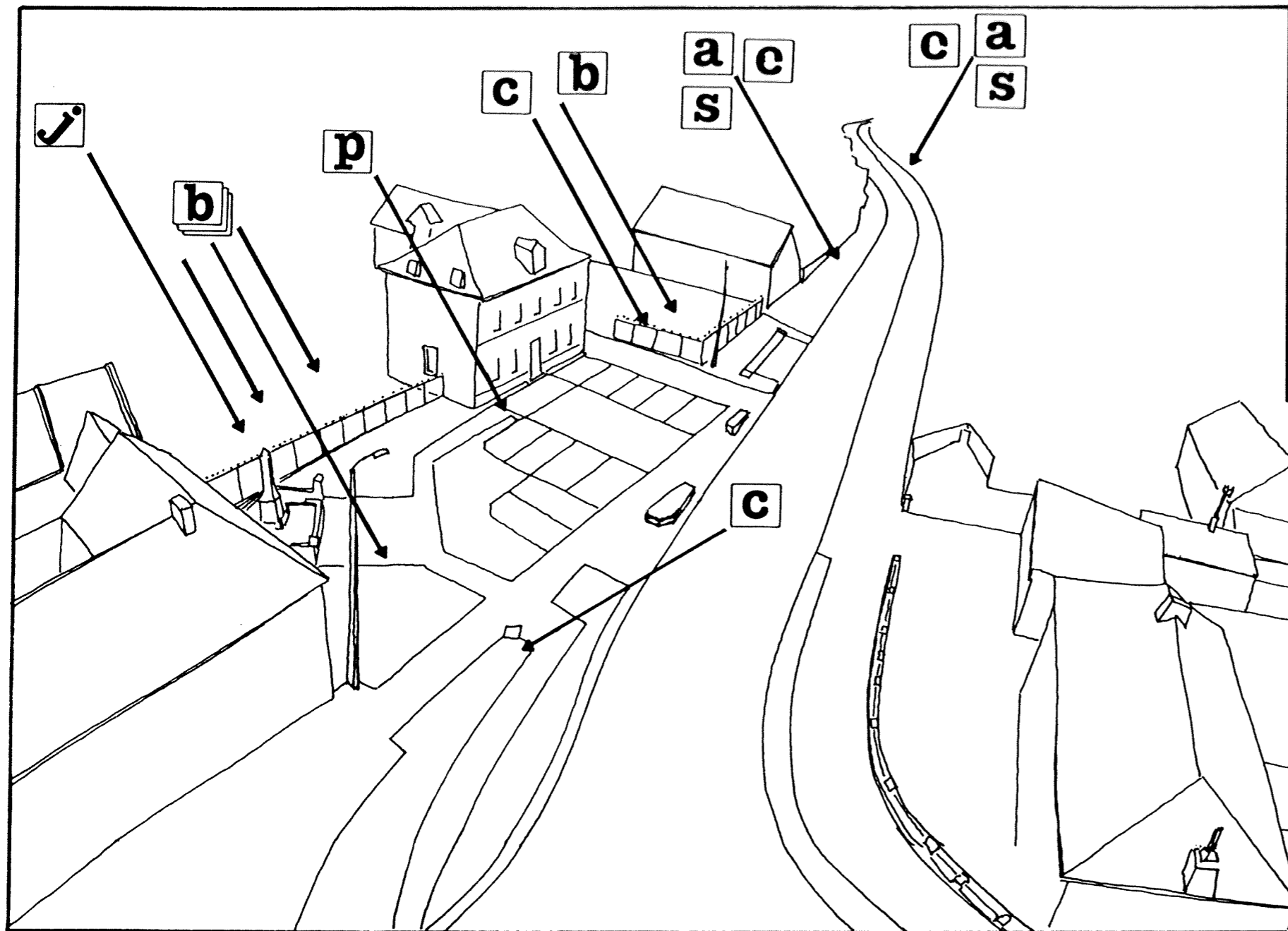
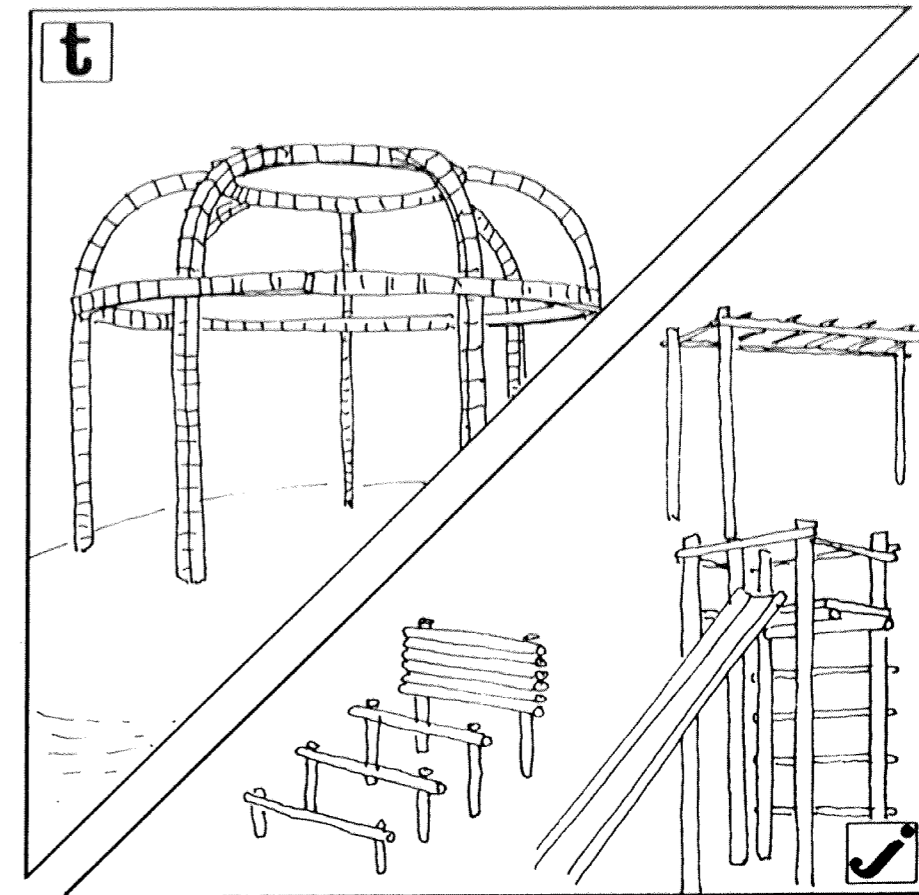
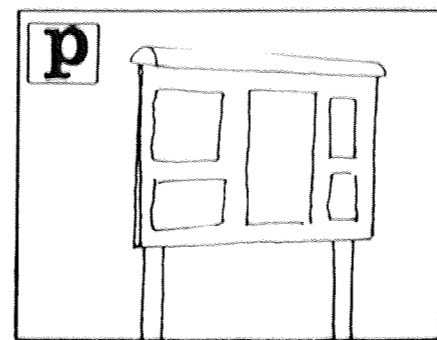
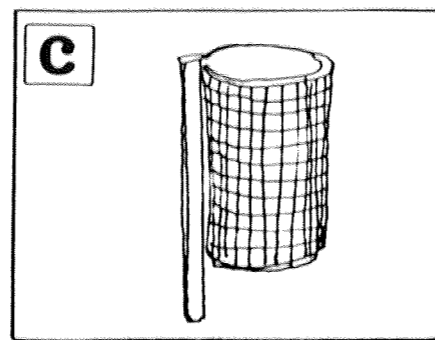
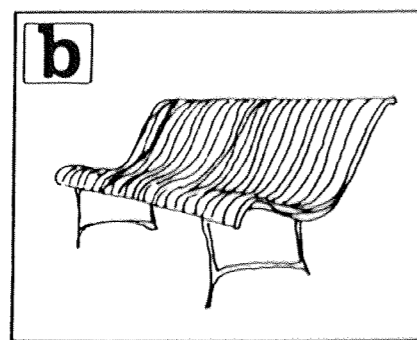
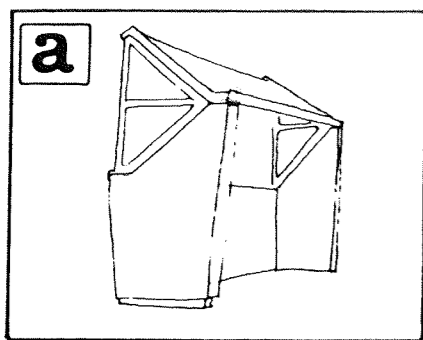
Le mobilier urbain est en quelque sorte l' " accessoire " de l'urbanisme, il apporte la touche finale a tout aménagement de par ses fonctionnalités mais aussi par sa " physionomie ", un banc de bois lasuré ne s'adaptera pas au même contexte qu'un banc métallique coloré.


Dans la catégorie " mobilier urbain ", rentrent la modeste corbeille de propreté, les bancs et sièges extérieurs, les panneaux d'information, mais aussi: les jeux pour enfants et les abris-autobus !

C'est dire la présence indéniable de ce composant dans le cadre urbain aménagé .

Pour BRILLON, le mobilier en aménagement à caractère minéral a été choisi dans une gamme de profils légers et colorés pour les éléments de base (corbeilles, bancs etc.), un abris-bus à été dessiné comme élément caractéristique de la Commune évitant volontairement la standardisation.

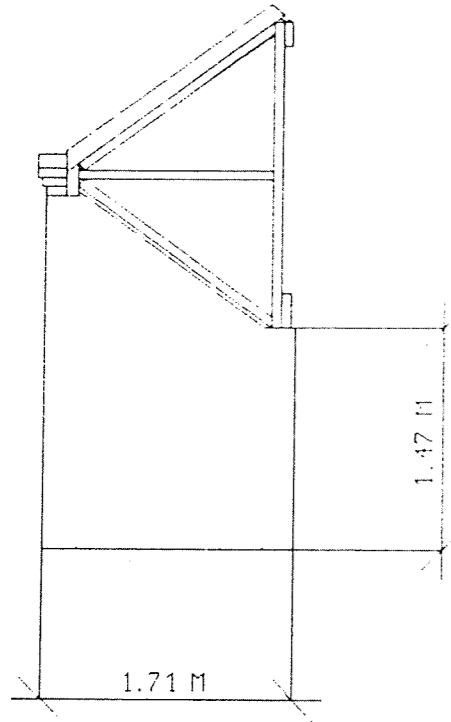
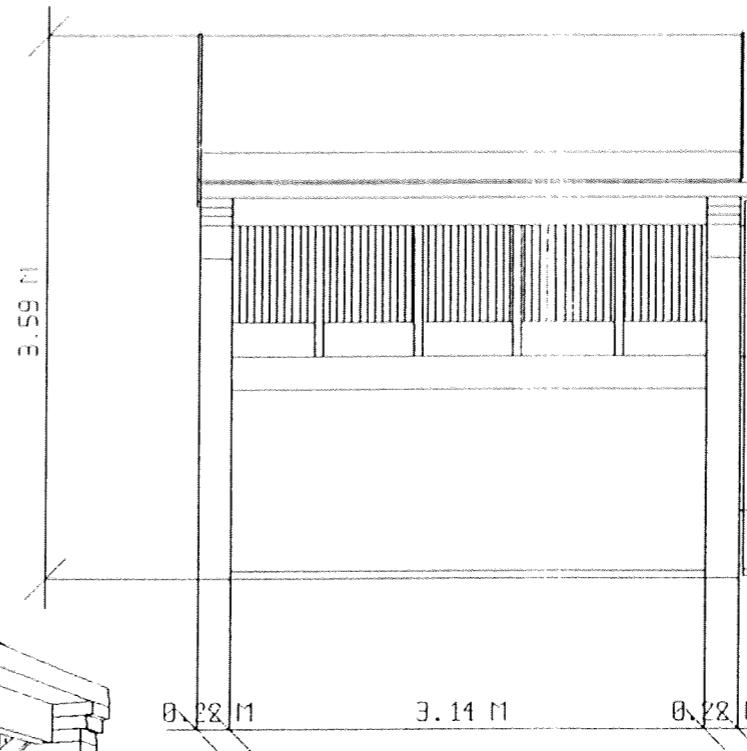
A proximité du caractère naturel rural, sur l'arrière de la Mairie. Une pelouse est réservée aux jeux d'enfants à l'ombre d'un saule adulte. Tout naturellement les jeux proposés à cet endroit auront la rusticité et la chaleur du bois qui sont ici préférés à la finesse et la sophistication du métal laqué.



COMMUNE DE BRILLON		
- Amélioration du cadre de vie -		
MOBILIER URBAIN		26/02/90
Implantation		doc. A10

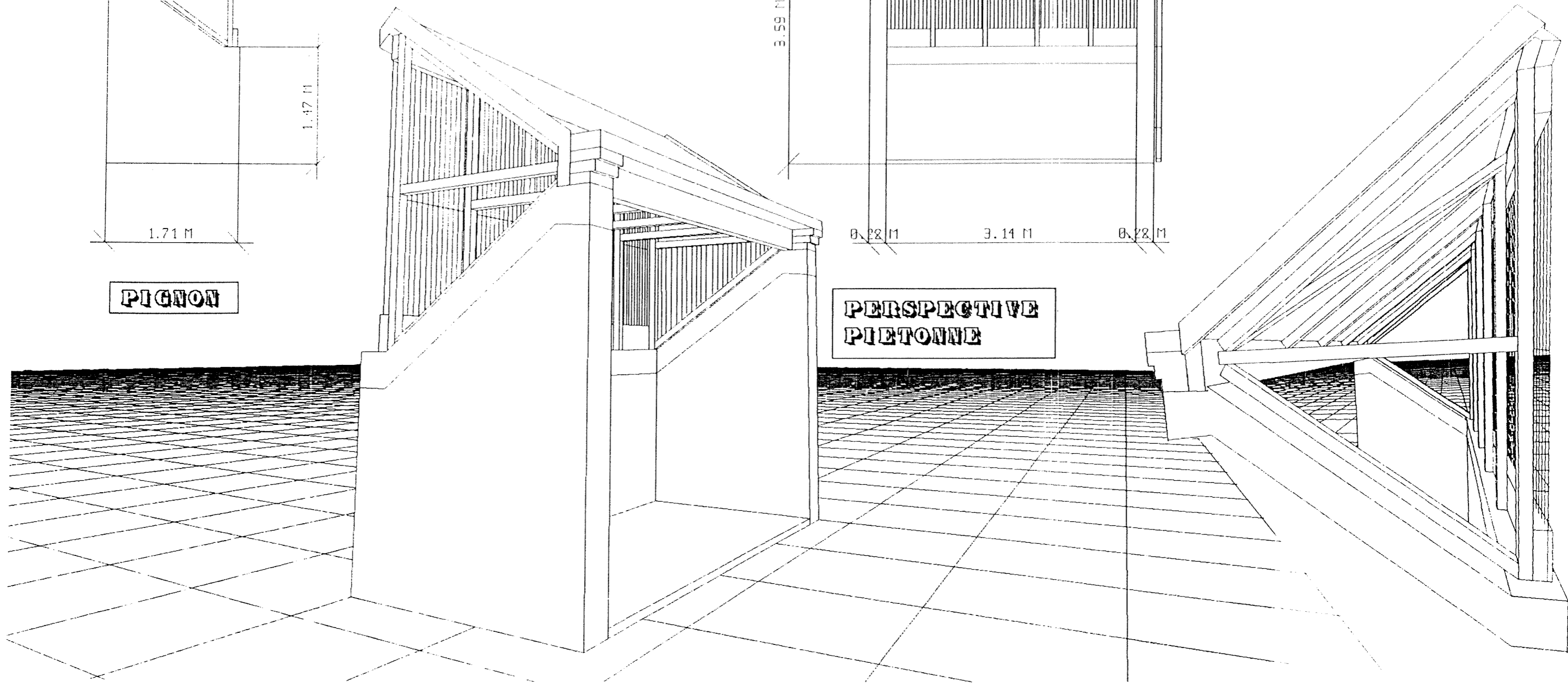
**DETAIL
DE
CHARPENTE**

FACADE

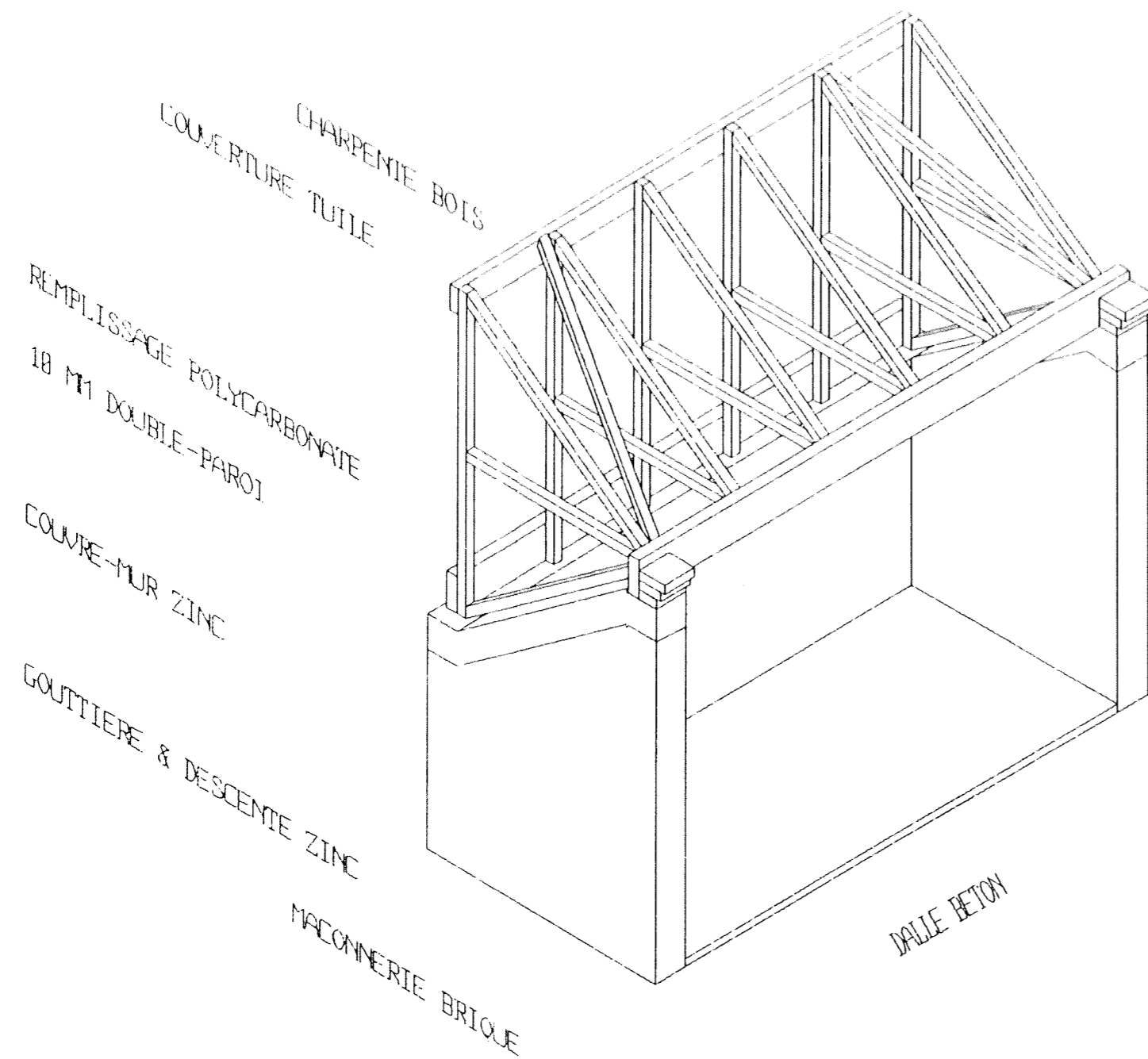


PIGNON

**PERSPECTIVE
PIETONNE**



COMMUNE DE BRILLON - Amélioration du cadre de vie -	26/02/90	
MOBILIER URBAIN Abri Autobus	doc. A11	



DEVIS ESTIMATIF SOMMAIRE

PREPARATION DE CHANTIER	1000.00 FR
TERRASSEMENT HORS-GEL	1500.00 FR
FONDATIONS BETON	4000.00 FR
MACONNERIE BRIQUES DE 22	9500.00 FR
POLYCARBONATE DOUBLE PAROI 10MM	2000.00 FR
DALLE BETON	1500.00 FR
CHARPENTE (pannes)	1000.00 FR
CHARPENTE (chevrons)	1600.00 FR
COUVERTURE TERRE-CUITE & LITEAU	2100.00 FR
GOUTTIERE & DESCENTE ZINC	1000.00 FR
CANIVEAU DE REPRISE DES E.P.	400.00 FR
MONTANT HT DES TRAVAUX	25600.00 FR
MONTANT TVA	4761.60 FR
MONTANT TTC DES TRAVAUX	30361.60 FR

COMMUNE DE BRILLON
- Amélioration du cadre de vie -

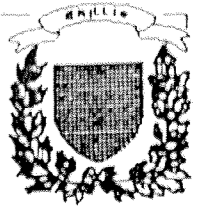
MOBILIER URBAIN
Abri Autobus

26/02/90

doc. A12



ECLAIRAGES EXTERIEURS



COMMUNE DE BRILLION
- Amélioration du cadre de vie -

26/02/90

ECLAIRAGE E.: ESTIMATION SOMMAIRE

Alimentation et raccordement

montant H.T. des travaux :	fr
montant T.V.A. :	fr
montant T.T.C. :	fr

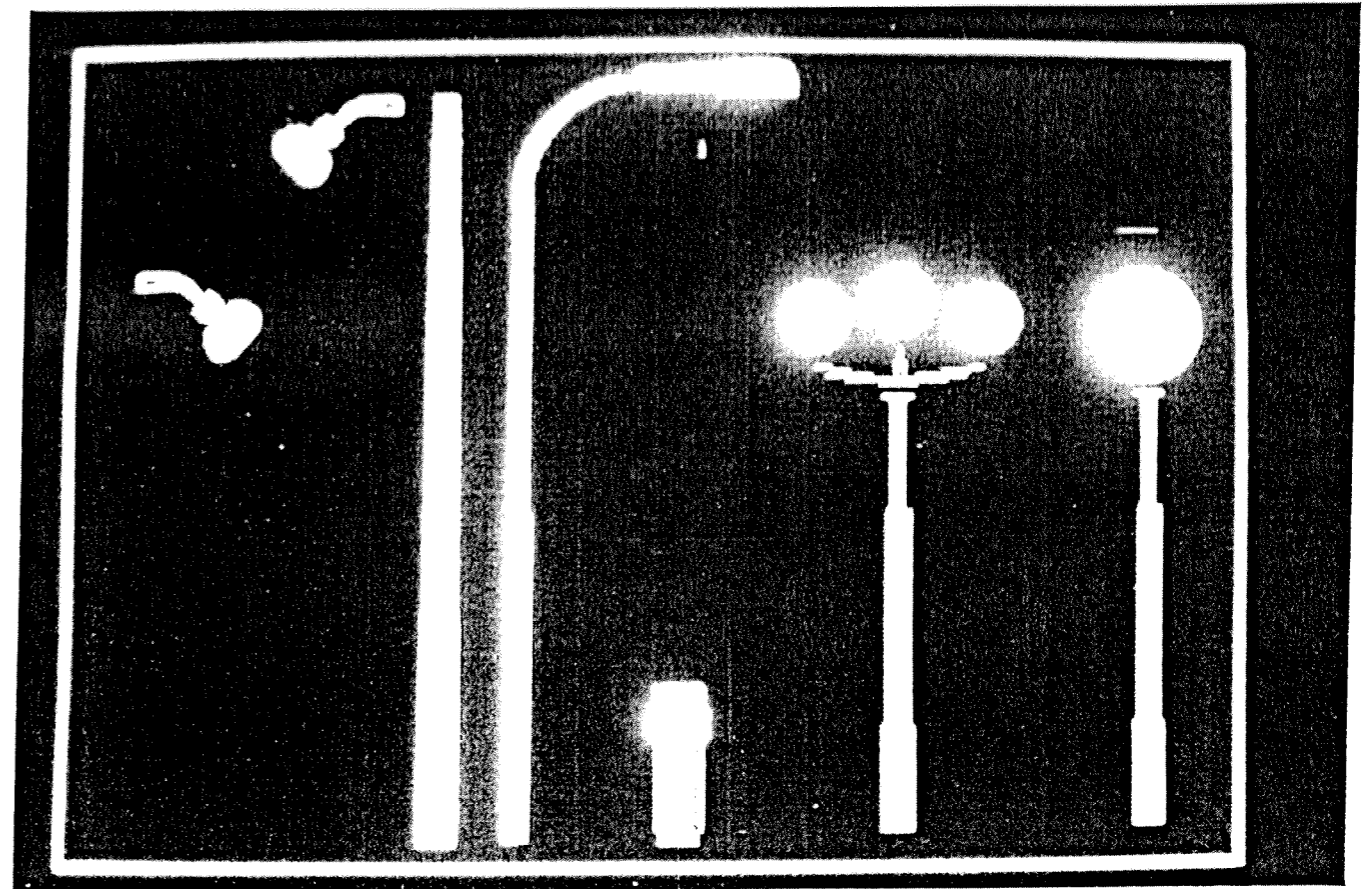
Fourniture et pose des appareils complets

montant H.T. :	fr
montant T.V.A. :	fr
montant T.T.C. :	fr

COÛT GLOBAL HORS TAXE:	fr
T.V.A. :	fr
COÛT GLOBAL T.T.C. :	fr

Ce coût correspond à la mise en oeuvre de:

- 3 candélabres tribranches.
- 4 bornes d'éclairage de 600 mm.
- 2 appliques en consoles.
- 2 projecteurs d'éclairage fonctionnel.

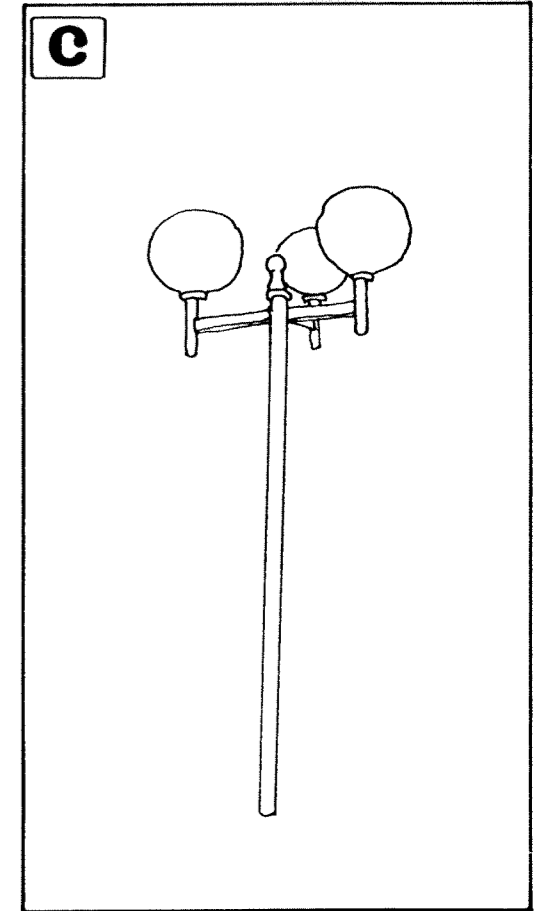
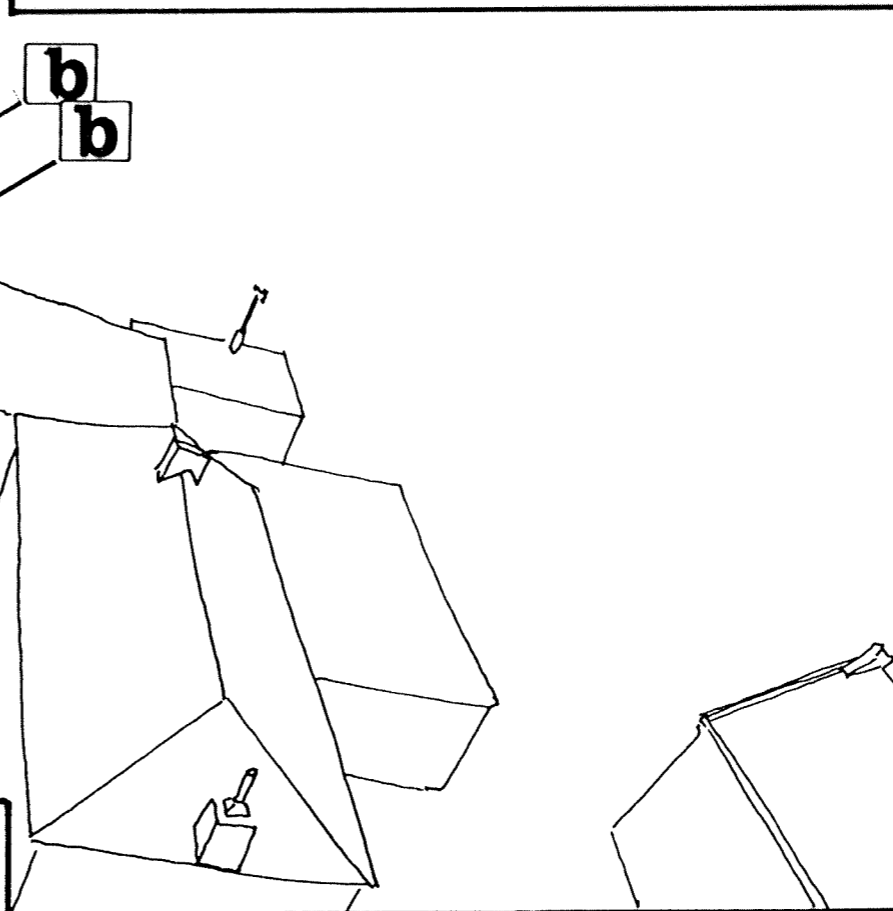
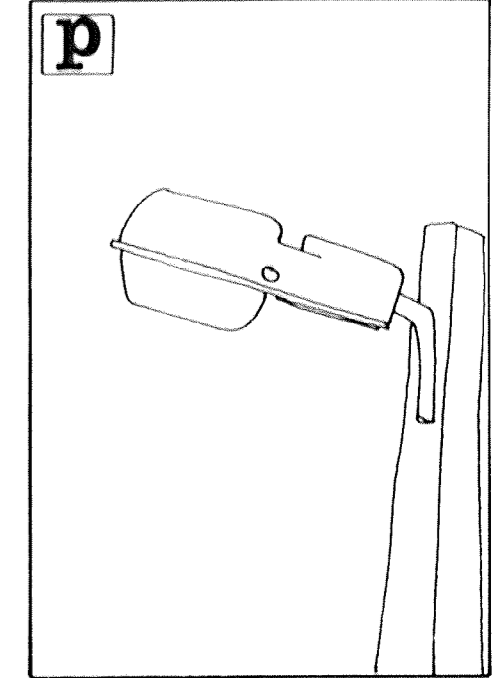
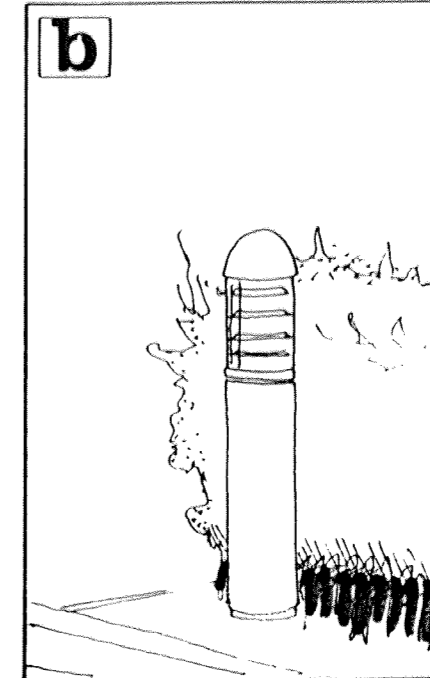
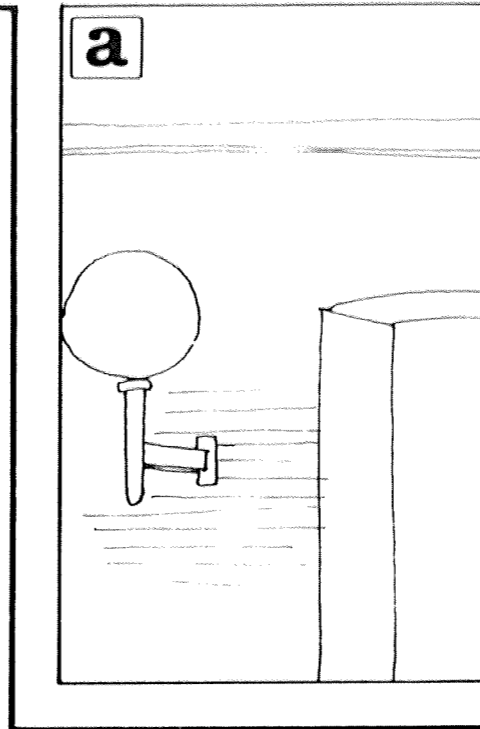
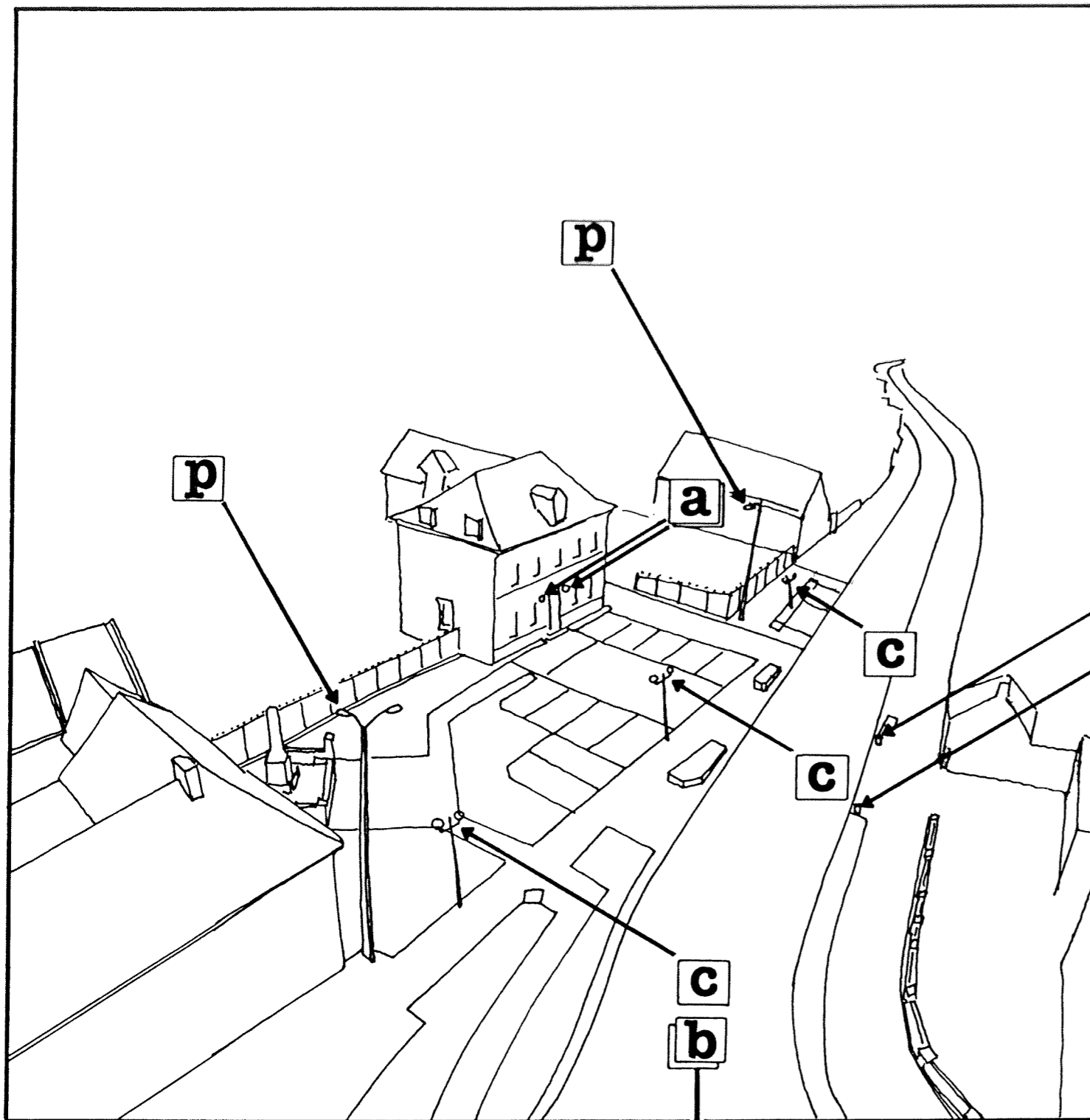


L'éclairage extérieur proposé se classe en deux catégories:

- Eclairage fonctionnel, destiné à sécuriser par un flux large, il est placé très en hauteur sur pylones EDF existants pour couvrir une surface maxima, de par leur altitude l'esthétique de ces éclairages n'est pas prépondérante. Par contre qualité d'éclairage, puissance et robustesse sont déterminants.

- Eclairage urbain, qu'il s'agisse de candélabres, consoles ou bornes lumineuses, leur aspect est primordial. Ces éclairages sont intégrés au cadre même de l'aménagement et ne doivent pas le desservir. Dans leurs proportions et dans leurs silhouettes une adéquation doit être respectée avec le cadre qui les accueille

La Mairie, la Place, le Monument et même l'Eglise sont d'une grande simplicité architecturale qui souffrirait mal un caractère trop marqué pour ces luminaires, ou pire: un mélange de genres. Notre choix s'est donc porté, sur une gamme classique de caractère identique pour chaque appareil.



Parvis
de l'Église

COMMUNE DE BRILLON - Amélioration du cadre de vie - ECLAIRAGE EXTERIEUR Implantation	26/02/90	
	doc. A13	



ETUDE CADRE DE VIE
SECTION - A -
centre de la Commune

ETUDE CADRE DE VIE
SECTION - B -
équipements - jardin public

ETUDE CADRE DE VIE
SECTION - C -
cadre de détente & loisirs

